

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHERS' TRAINING
COLLEGE

DEPARTMENT OF FRENCH

**L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL : LA
PROBLÉMATIQUE DE LA RÉCITATION EN
CLASSE DE 6^{ème} DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE GÉNÉRAL AU CAMEROUN**

*Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de professeur de
l'enseignement secondaire deuxième grade (DIPES II)*

par

Emmanuel Damase NDZANA MVOGO

Licence es lettres modernes françaises

Membres du jury :

Président : Rodolphine Sylvie WAMBA

Rapporteur : Pierre Célestin NDZIE AMBENA

Examineur : Alexis Bienvenu BELIBI

Année académique 2018 - 2019

DÉDICACE

À

mes parents,

Marie Thérèse Akomo et Théophile Mvogo de regrettée mémoire.

REMERCIEMENTS

Nous manifestons notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce mémoire.

Notre reconnaissance est portée à l'endroit de :

- M. Pierre Célestin NDZIE AMBENA qui, malgré son emploi du temps très chargé, a accepté de diriger ce travail ;
- Mme Christine ONGUENE ESSONO pour ses multiples conseils et sa chaleur maternelle ;
- tous les enseignants des départements de français et des sciences de l'éducation qui ont contribué à notre formation ;
- le personnel enseignant du lycée d'Odza en particulier ceux du département de français pour leur soutien incommensurable ;
- l'équipe du CREFSCO son soutien moral, physique et matériel ;
- tous mes camarades de promotion pour leur soutien moral et leur multiple conseil ;
- mes frères et sœurs, pour leur aide physique, morale et matérielle ;
- mes amis, Magloire OTTOU, François Xavier SEH AMBELLA pour leurs encouragements et leur soutien moral.

Que tous ceux dont les noms ne figurent pas sur cette liste ne trouvent pas en cela l'expression de notre ingratitude, mais qu'ils considèrent que nous ne saurions donner une liste exhaustive de gratitude. Nous leur sommes reconnaissant au même titre que ceux qui ont été cités.

LISTE DES ACRONYMES

APC/ESV : Approche Par les Compétences avec entrée par les situations de vie.

D.I.P.E.S. II : Diplôme de professeur de l'enseignement secondaire deuxième grade.

FLS : français langue seconde.

MINESEC : Ministère des enseignements secondaires.

PPO : Pédagogie Par Objectifs.

CREFSCO : centre de renforcement du français de scolarisation

RÉSUMÉ

Notre travail intitulé : « l'enseignement de l'oral : la problématique de la récitation en classe de 6^{ème} de l'enseignement secondaire général » a pour objectif principal de comprendre la cause des problèmes liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième. En effet, parti du constat selon lequel les enseignants sont confrontés à certaines réalités telles que le manque de matériels didactiques appropriés pour l'exécution de leur fonction, la baisse de niveau et la difficulté à s'exprimer oralement, observés chez les apprenants sont autant d'arguments ayant suscité en nous l'envie de mener cette recherche. Notre hypothèse générale a été formulée ainsi : l'enseignement/apprentissage de la récitation pose problème en classe de 6^{ème} à cause du niveau faible des apprenants qui peinent à trouver des repères face à l'exercice, mais aussi parce qu'on lui attribue une seule fonction : celle de la mémorisation et de la déclamation des textes. Pour y parvenir nous avons élaboré deux types de questionnaire, l'un regroupant dix questions adressées aux enseignants du lycée d'Odza et l'autre regroupant également dix questions adressées aux apprenants de la 6^{ème} B du dit lycée afin d'avoir quelques informations relatives à la pratique de cet exercice. Les résultats obtenus après analyse des données enregistrées nous ont permis de confirmer l'hypothèse générale ainsi que les hypothèses secondaires. Voilà pourquoi, au quatrième chapitre nous avons fait quelques suggestions didactiques relevant de cet enseignement/apprentissage, dans le but de l'améliorer.

Mots clés : L'enseignement de l'oral, problématique, récitation, expression orale.

ABSTRACT

Our work entitled "The teaching of the oral: the problem of recitation in sixth class of general secondary education" had as its main objective to understand the cause of problems related to the teaching/learning of recitation in sixth grade. The fact that teachers are confronted with certain realities such as the lack of appropriate teaching materials for the performance of their duties; the decline in level and difficulty to express one learner are all arguments that have aroused in us the desire to conduct this research. Our general hypothesis was formulated as follows: the teaching/learning of recitation is problematic in 6th grade because of the low level of pupils who struggle to find benchmarks in the exercise, but also because it is attributed an only function: that of the memorization and declamation of texts. To achieve this, we have developed two types of questionnaire, one containing ten questions addressed to the teachers of the high school d'Odza and the other grouping also ten questions addressed to the learners of the sixth B of the said high school so to have some information relating to the practice of this exercise. The results obtained after analysis of the recorded data allowed us to confirm the general hypothesis as well as the secondary hypothesis. This is why, in the fourth chapter, we made some didactic suggestions pertaining to this teaching/learning, with the aim of improving it.

Key words: oral teaching, problematic, recitation, oral expression.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : répartition selon le genre.....	78
Tableau 2 : grille d'ancienneté.....	78
Tableau 3 : effectivité sur l'enseignement de l'oral/de la récitation au premier cycle.....	79
Tableau 4 : effectivité sur la pratique de l'oral en classe de français.....	79
Tableau 5 : formation des enseignants.....	80
Tableau 6 : effectivité sur l'enseignement de la récitation.....	80
Tableau 7 : la pratique de la récitation.....	81
Tableau 8 : attitude de la classe pendant l'exercice.....	81
Tableau 9 : difficultés rencontrées par les apprenants.....	82
Tableau 10 : l'objectivité liée à la pratique de la récitation.....	82
Tableau 11 : propositions en vue d'améliorer l'enseignement de la récitation.....	83
Tableau 12 : l'importance de la récitation pour l'apprenant de sixième.....	83
Tableau 13 : répartition des élèves selon le sexe.....	85
Tableau 14 : grille d'âge.....	85
Tableau 15 : effectivité sur l'enseignement de l'oral/récitation en classe de 6 ^{ème}	85
Tableau 16 : effectivité des cours d'expression orale.....	85-86
Tableau 17 : intérêt des élèves pour le cours d'expression orale/récitation.....	86
Tableau 18 : connaissance des apprenants sur l'importance des cours d'expression orale/récitation.....	86-87
Tableau 19 : les souvenirs de l'école primaire.....	87
Tableau 20 : fonction de la récitation.....	87-88
Tableau 21 : intérêt de la pratique de la récitation à l'école primaire.....	88
Tableau 22 : effectivité de la récitation en classe.....	88-89
Tableau 23 : importance de la récitation pour la vie.....	89
Tableau 24 : les limites de la récitation.....	89

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. Délimitation du sujet

L'enseignement d'une langue en milieu institutionnel vise à développer chez les apprenants la maîtrise de cette langue pour des fins communicatives verbales ou écrites. En effet, la finalité de la didactique des langues a toujours été l'amélioration du processus d'enseignement /apprentissage d'une langue et cela en mettant en œuvre des méthodes et des moyens méthodologiques et pédagogiques qui sont fournis à l'apprenant pour construire ses propres savoirs. L'école doit donc fournir à l'apprenant des outils lui permettant de produire des actes de communication orale.

De surcroît, la communication est la finalité essentielle de l'apprentissage d'une langue car c'est en parlant qu'on apprend à communiquer. Vu qu'une « langue est d'abord une réalité orale »¹, l'enseignement de l'oral est une nécessité et une primauté incontestées dans l'enseignement/apprentissage du FLS. Sa maîtrise est un facteur de réussite scolaire.

Apprendre une langue c'est acquérir une certaine compétence de communication dans cette langue. Ce dont l'apprenant a besoin, c'est d'être capable de communiquer en langue étrangère, connaître ses règles linguistiques ainsi que ses règles d'usage afin qu'il les adapte aux différentes situations de communication.

Par conséquent, pour maîtriser la communication en langue étrangère, on doit faire développer les deux habiletés à savoir : la compréhension orale et la production orale qui consistent en la maîtrise du dialogue, de l'échange et la prise en compte de la situation d'énonciation et de la cohérence entre la situation et le message.

Comme toute compétence, la compétence de communication pour une interaction orale, (Écouter/parler) est développée dans des situations scolaires adaptées au développement cognitif.

Cette compétence doit s'acquérir progressivement. L'élève va utiliser la langue orale pour s'exprimer dans des situations de communication. Pour la production orale, il s'agit d'instaurer un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire ou récepteur. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans des situations de communication.

Dès lors, notre travail relève d'un contexte didactique, dans la considération d'un phénomène didactique à savoir l'enseignement de l'oral en tant que base de tout apprentissage, d'où le thème : *l'enseignement de l'oral : la problématique de la récitation en*

¹ Porcher L. (2004) « L'enseignement des langues étrangères », Paris, Hachette, p.43.

classe de 6^e de l'enseignement secondaire général » dont les motivations méritent d'être élucidées.

0.2. Motivations

L'expression orale en général et la récitation en particulier, comme moyen de parvenir à ses fins dans le parcours scolaire, est importante à plus d'un titre. Son enseignement ne saurait être réduit à une seule approche personnelle car le linguiste se réfèrera aux faits de langue ainsi qu'aux rapports entre l'oral et l'écrit. Voilà pourquoi la récitation permet de développer et d'activer les mémoires dans la mesure où elle met en évidence nos aptitudes à dire des choses, à les dire de manière fidèle, correcte et naturelle par le biais de la parole. Mais, dans nos établissements scolaires, la réalité est toute autre car les apprenants sont confrontés à certaines réalités telles que le manque de matériels didactiques appropriés dans l'exécution de leur tâche, même quand la volonté y est. La récitation est un exercice qui manque d'objectivité, elle démotive à la fois l'enseignant et l'apprenant. Nous observons également dans les devoirs de production d'écrit et de littérature des élèves qu'il manque d'idées et d'arguments tirés des fables, des comptines, peut-être parce que les élèves ne consacrent plus assez de temps à la lecture. Allant dans le même sens, nous avons remarqué que la récitation bien qu'étant une méthode d'apprentissage de la langue française a tendance ou alors amène les élèves à réciter sans parfois comprendre le sens des mots, voire du texte qu'ils récitent. Tels sont autant de constats que nous avons relevés. Voilà pourquoi en tant que futur enseignant de français, notre motivation a été portée sur ces multiples observations qui méritent d'être élucidées. Dès lors, grâce à la récitation, toute personne doit être apte à réaliser une bonne prestation à l'oral, les échanges verbaux sont des moyens les plus utilisés par un individu pour exprimer sa personnalité et pour se construire comme membre d'une communauté. C'est pourquoi dans sa mission de faciliter l'intégration de l'individu dans la société, l'école a le devoir d'enseigner à l'apprenant des règles de parole et de communication. D'où le souci d'apporter notre modeste contribution à cette préoccupation.

0.3. La revue de la littérature

La revue de la littérature ou état de la question est le lieu où se déploient les travaux publiés ou inédits préexistants, sur la question. D'après AKTOUF², la revue de la littérature est : « l'état des connaissances d'un sujet, c'est un inventaire des principaux travaux de recherche effectués sur un thème. ».

Elle permet non seulement de présenter l'économie succincte de ce qui a déjà été fait sur le sujet, mais aussi de se positionner soi-même par rapport à tout cela. Pour ce faire, nous avons passé en revue les différents travaux scientifiques effectués sur notre champ d'étude, des plus anciens au plus récents. Notre revue de la littérature comporte deux parties ; la première regroupe les travaux portant sur l'oral, la seconde quant à elle traite des travaux portant sur la récitation.

0.3.1. Les travaux de recherche portant sur l'oral

En 2000, Anastasie Mengue Nguendé³ traite de l'apprentissage du français par le biais des exercices oraux. Elle s'interroge sur les difficultés inhérentes à l'apprentissage du français par les exercices oraux en 6^{ème}. Ces difficultés pourraient être liées, selon elle, à l'influence constante de la langue maternelle, l'absence des manuels en classe, obstacle au bon déroulement des enseignements, et enfin aux blocages psychologiques qui empêchent les apprenants de s'exprimer de façon fluide. Au cours de sa recherche, elle a constaté que l'apprentissage de l'oral se réalise surtout au moyen des exercices oraux tels que la lecture (expliquée et suivie), la diction et parfois le débat. D'où son affirmation selon laquelle les exercices oraux comme la dramatisation et la récitation sont, en ce qui les concerne, totalement absents des pratiques de classe. Sa thèse repose essentiellement sur l'apprentissage du français à partir des exercices oraux. Quant à nous, nous mettons l'accent sur la problématique de la récitation en classe de 6^{ème} au Cameroun.

En 2011, Anne Gro Isaksen⁴ traite de la promotion de la connaissance, nouveau programme mis sur pied dans le système éducatif en Norvège. Elle centre son étude sur la langue orale au niveau du collège avec comme problématique : comment l'enseignement oral

² O. AKTOUF, *méthodologie dans les sciences sociale et approche qualitative des organisations*, Québec, PUQ, 1987, p.213.

³ Anastasie M. Nguendé, *Exercices oraux et apprentissage du français en classe de 6^e : le cas du CES d'Elat-Minkom*, 2000.

⁴ Anne Gro Isaksen, *L'apport de l'oral dans l'enseignement du français au collège*, Université IOSLO, Vären, 2011.

du français, 2^e langue étrangère peut répondre aux objectifs visés dans la promotion de la connaissance ? Voilà pourquoi l'auteure pense que la notion de compétence orale permet d'enrichir et de fortifier la compréhension de la langue parlée, la compétence à s'exprimer lors d'une conversation et de s'exprimer oralement en continu. C'est la raison pour laquelle elle étudie la démarche méthodique pouvant aider les professeurs de français dans leur enseignement.

En 2011, dans son travail intitulé « Analyse des difficultés de l'expression orale chez les collégiens algériens » Nacéra BEKANA⁵ évoque les problèmes relatifs à l'expression orale rencontrés chez les élèves, selon l'auteure, on observe un déficit concernant la communication orale chez les élèves algériens ; voilà pourquoi elle centre son problème sur l'origine de ces difficultés et formule sa recherche autour de deux objectifs à savoir la détermination à identifier les difficultés rencontrées par les élèves et la proposition d'une démarche pouvant remédier à cela. Elle axe son travail en trois parties : le cadre théorique consacré à la définition des concepts et théories de la communication ; le cadre méthodologique ; les propositions d'activités dans le but de remédier aux insuffisances et aux lacunes constatées. Ainsi, elle utilise comme théorie celles de Roman Jakobson et d'Emile Benveniste. Son étude se démarque du nôtre sur plusieurs aspects d'abord au niveau du contexte, ensuite au niveau du champ d'étude. Elle met l'accent sur les difficultés de l'expression orale chez les collégiens algériens alors que nous nous intéressons sur un exercice de l'oral qui est la récitation.

En 2014, Bertrand Achille Sanding Ngadima⁶ constate que l'oral n'est pas pris en compte dans l'enseignement du français au même titre que l'écrit voilà pourquoi il oriente sa recherche dans la communication didactique de l'oral et centre sa problématique sur le comment définir l'oral en tant qu'objet d'enseignement / apprentissage de l'oral. Pour résoudre ce problème, le souci de l'auteur est de valoriser la notion d'oral afin qu'elle soit une méthode de communication en classe de français au même titre que l'écrit.

⁵ Nacéra Bekana, *Analyse des difficultés de l'expression orale chez les collégiens algériens*, 2011.

⁶ Bertrand Achille S. Ngadima, *La Problématique de la communication didactique de l'oral : cas du sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général au Cameroun*, 2014.

0.3.2. Les travaux de recherche portant sur la récitation

En 1998, Marie Louise Bamayanga Béméyéguié,⁷ souligne dans son travail l'importance de la récitation comme un moyen d'acquisition de la langue française. Or elle est conduite par les maîtres avec très peu de sérieux, ce qui l'amène à s'interroger sur la négligence faite à l'exercice de récitation par les enseignants du primaire. Elle se propose de donner aux enseignants et aux élèves des moyens pouvant leur permettre de se familiariser avec cet exercice.

Nous pensons que ce travail aurait d'abord dû montrer l'importance de la récitation, comme exercice favorisant l'acquisition du français, avant de proposer aux enseignants et aux apprenants les moyens pouvant leur permettre de se familiariser avec cet exercice ; parce que, si ses avantages étaient clairement identifiés, et connus, elle serait comme tous les autres exercices, prise en considération. Elle est réduite à la mémorisation du texte, nous pouvons le voir à la lecture de son entretien avec l'inspecteur pédagogique. En effet, à la question quels objectifs vise-t-on en pratiquant cet exercice ? Il répond : « quand l'enfant récite, l'objectif principal c'est la mémorisation du texte, cependant, l'élève doit réciter le texte avec une certaine attitude ». Seulement, la simple mémorisation du texte ne suffit pas à atteindre la compétence de communication, si la récitation est classée dans les exercices oraux en français.

En 2008, Brigitte Louichen dans *le cahier pédagogique* nous fait part des principes de la récitation pour cela, elle établit d'abord le lien qui existe entre la poésie et la récitation. Puis elle présente les objectifs, les principes et les caractéristiques de l'exercice en passant par ce sur quoi repose essentiellement l'exercice de récitation. Enfin, elle met en brèche les fondements de celle-ci.

En 2011, Josépha Liliane Ntsama Akoa⁸ présente les difficultés qu'éprouvent les élèves à pouvoir apprendre le français et les lacunes liées aux mauvaises performances en français. Selon elle, la récitation serait la solution à tous ces problèmes dans la mesure où elle permettrait aux élèves d'apprendre à la fois les autres sous-disciplines du français ; c'est pourquoi son étude est centrée sur les avantages que peut avoir cet exercice, d'où son insistance sur l'enseignement méthodique de la récitation.

⁷ Marie Louise B. Béméyéguié, *La Problématique de la pratique de la récitation dans l'enseignement élémentaire : le cas des classes du CM2*, 1998.

⁸ Josépha Liliane Ntsama A., *La récitation comme stratégie d'apprentissage du français par l'oral : analyses et propositions*, 2011.

Nous avons également trouvé important de lire le mémoire d'Alain Baba Djouhou Djouhou⁹ qui, ayant constaté que le texte théâtral était réduit à la seule lecture, s'est proposé de donner des techniques d'enseignement du théâtre avec le jeu scénique. Il pense que pour réussir une représentation théâtrale, l'enseignant doit procéder à un casting, c'est-à-dire à la distribution des rôles qui doit être accompagnée du travail de l'élocution.

Dès lors, les travaux évoqués ci-dessus sont d'une grande importance pour notre recherche dans la mesure où ils traitent tous des pratiques de l'oral et de la récitation. Mais ils présentent essentiellement les méthodes d'enseignement, les avantages et l'importance de la récitation qui est un moyen privilégié de l'apprentissage du français. Ainsi, ils se démarquent du nôtre par le simple fait que nous nous intéressons aux difficultés auxquelles se heurte son enseignement/apprentissage en classe de sixième et plus précisément en contexte camerounais.

0.4. Problème et problématique

Le présent sujet part d'un constat qui fait jaillir un problème scientifique et une question de recherche précise. Lors d'une évaluation menée en expression orale en classe de 6^{ème} B au lycée d'odza durant notre stage pratique, nous avons constaté que les apprenants faisaient face à de nombreux obstacles lorsqu'il fallait déclamer un texte. Certains n'arrivaient non pas seulement à restituer correctement le texte appris par cœur, mais aussi avaient du mal à se tenir devant le reste de la classe ; d'autres quant à eux n'arrivaient pas à bien articuler et à bien prononcer les mots, ils peinaient à construire des phrases correctes et cohérentes et ne maîtrisaient pas parfois ce qu'ils récitaient.

Compte tenu de ces observations, le problème scientifique mis en exergue ici est : les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème} de l'enseignement général au Cameroun.

La double interrogation de recherche qui découle de ce problème est celle-ci : pourquoi l'enseignement de la récitation en classe de sixième au Cameroun ? Qu'est-ce qui est à l'origine des problèmes liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième au Cameroun ?

⁹ Alain Baba D. Djouhou, *Didactique de l'art dramatique : mise en scène, jeux et enjeux dans une situation de classe de 2nd cycle*, Yaoundé, ENS, 2008.

De cette double interrogation qui fonde notre travail découlent des questions secondaires : comment l'enseignement de l'oral voit-il le jour au premier cycle de l'enseignement général ? A quels problèmes fait face l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème} ? Quels sont les enjeux de la récitation chez l'apprenant de 6^{ème} ? Quelles sont les limites de la récitation ? Comment enseigner la récitation dans l'oral en classe de sixième ? Autrement dit quels outils doit se servir l'apprenant de 6^{ème} pour une récitation correcte ?

0.5. Hypothèses de recherche

Pour répondre aux questions posées précédemment, nous partirons de l'hypothèse générale selon laquelle l'enseignement/apprentissage de la récitation pose problème en classe de 6^{ème} à cause du niveau faible des apprenants qui peinent à trouver des repères face à cet exercice ; mais aussi parce qu'on lui attribue une seule fonction qui est celle de la mémorisation et de la déclamation des textes. Ce postulat s'articule autour des hypothèses secondaires :

→ L'enseignement de l'oral voit le jour au premier cycle de l'enseignement général avec l'avènement de l'Approche Par Compétences avec Entrée par les Situations de Vie car l'apprenant doit adapter ses acquis en fonction de son environnement ; il doit être capable de faire face aux difficultés quotidiennes en expérimentant ou en faisant valoir ses compétences. Cet avènement vient rendre les apprentissages plus concrets et rendent l'apprenant curieux et actif d'où la nécessité de la pratique de la récitation en classe de 6^e ;

→ La récitation fait face à de nombreux problèmes tant pour son enseignement que pour sa pratique. Ces problèmes sont de deux ordres : d'abord technique, ensuite moral ;

→ L'enseignement/apprentissage de la récitation ne présente pas que des zones d'ombre mais aussi des avantages qui participent activement à la formation d'un individu. Ces avantages sont la résultante de multiples enjeux qui peuvent contribuer à l'épanouissement quotidien de l'apprenant et le rendent autonome et capable de créer, de produire lui-même des textes (poèmes).

→ La récitation dans l'oral doit regrouper tous les paramètres pouvant aider l'apprenant à produire de meilleures réceptions. Nous pensons par exemple à l'expression corporelle, au timbre vocal, à la maîtrise du texte et du sens des mots qui la constituent.

0.6. Cadre théorique et méthodologique

Avant de procéder à la présentation détaillée du cadre théorique et méthodologique de notre travail, il convient d'abord d'en donner un aperçu. Le cadre théorique selon Mucchielli est :

L'ensemble des éléments conceptuels nécessaires à la formulation technique du problème (...) il est l'outil qui permettra d'organiser la collecte des données porteuses de sens, en réponse aux questions de la recherche et d'ébaucher des interprétations fécondes des résultats de l'analyse.¹⁰

Nous avons adopté la théorie de l'activité comme cadre théorique de notre étude dans la mesure où elle traite à la fois du socioconstructivisme et de l'interactionnisme qui sont des théories de l'apprentissage au même titre que le béhaviorisme, le cognitivisme et le constructivisme.

La théorie de l'activité est une théorie activiste et interventionniste. Cette dernière s'ancre dans les travaux de psychologues russes tels que Vygotski, Davidov, Ilenkov et plus récemment dans ceux de chercheurs finlandais comme Engeström ou Virkkunen ou français comme Clot. (Barma, 2008). Issue du contexte historique de la révolution russe du début du XXème siècle, sa particularité tient à son ancrage dans une posture dialectique qui met à l'avant-plan les liens « Théorie-Pratique » (Ilenkov, 1982 ; Barma, 2008).

« En s'appuyant sur la notion de crise en psychologie, elle prend racine dans l'héritage de Vygotski et se penche sur l'étude de l'activité vue comme complexe et interdisciplinaire. C'est donc dire que la théorie de l'activité s'intéresse à l'activité humaine, envisagée comme une activité socialement située. Elle permet d'aborder et de chercher des réponses à des problèmes complexes, comme ceux liés au monde du travail ou ceux liés à l'apprentissage. Par exemple, en éducation, plusieurs membres d'une communauté éducative cherchent généralement à donner un sens à leurs actions afin d'améliorer la réussite scolaire, à intégrer de nouveaux outils d'enseignement, à optimiser les conditions de travail, en bref à mettre en place de nouvelles façons de faire » (Barma, 2008).

¹⁰ A. Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 2009, p.16.

→ Ses principes de base :

Ils sont les suivants :

- **Première génération** : elle permet de présenter le rapport de l'humain à son activité avec les objets et les acteurs de son environnement (Vygotsky, 1985).
- **Deuxième génération** : représente l'activité médiatisée. L'activité est collective et les actions sont individuelles. Les trois niveaux de l'activité selon (Leont'ev, 1978) sont : activité (orientée vers l'objet, l'activité est menée par la communauté) ; action (orientée vers le but, l'action est menée par l'individu ou un groupe) ; Opération (orientée vers les conditions de réalisation, l'opération est menée par un individu ou une machine).
- **Troisième génération** : est historiquement fondée et longitudinale ; elle se concentre sur les systèmes d'activité orientés objet et médiés par les artefacts comme unité d'analyse principale. Le système d'activité permet l'analyse des contradictions au sein des systèmes d'activité et entre eux en tant que moteur du changement et du développement. A ce niveau, l'activité construit des zones de développement proximal orientées vers l'avenir dans les systèmes d'activité c'est pourquoi cette génération utilise et développe des interventions formatrices.

Le Socioconstructivisme fait partie des principaux courants théoriques de l'apprentissage. Ce n'est qu'à partir de l'ouvrage entre science et réalité : la construction sociale de quoi ? De Berger et de Luckmann en 1966, que l'on voit apparaître l'expression « construction sociale ». Loin du Behaviorisme qui voit l'esprit comme « Tabula Rasa » où l'apprentissage consiste à assimiler, le socioconstructivisme s'appuie sur le constructivisme de Piaget (1936). Selon les constructivistes, chaque apprenant construit la réalité (ou l'interprète) en se basant sur sa perception d'expériences passées. La connaissance est donc une construction. Piaget énonçait l'idée que l'apprenant construit ses connaissances par son action propre. Au XXème siècle, Vygotski (psychologue Russe), pose les premières bases du socioconstructivisme ; il introduit la médiation de l'autre. Montrant ainsi que Piaget avait en effet négligé l'influence du monde extérieur sur le développement intellectuel.

→ Quelques précurseurs de cette théorie :

La théorie de l'activité s'ancre dans les travaux de psychologues russes tels que Vygotski, Leontiev, Davidov, Ilenkov et bien d'autres, mais nous nous intéresserons au deux premiers.

-Alexis Leontiev (1903-1979) est un psychologue soviétique spécialiste de la psychologie du développement. Il est l'un des fondateurs de la théorie de l'action ; il distingue 3 niveaux d'activité ; les activités proprement dites, les actions et les opérations. Les actions et opérations sont dans une relation dynamique qui permet à une action de devenir une opération. (Leontiev, 1981)¹¹

Le modèle de l'activité de Leontiev (1984)¹² distingue quant à lui activités, actions et opérations. Les activités, qui s'étalent sur une période de temps importante sont à distinguer des processus plus courts qui les composent. Selon son modèle, activités, actions et opérations sont des sous-systèmes emboîtés les uns dans les autres. Ils ne prennent pleinement leur sens que dans cet emboîtement comme une même activité peut être réalisée par des actions différentes à l'inverse, une action peut servir des activités différentes.

-Lev Vygotski élabore une théorie des fonctions psychiques supérieures grâce à la méthode génétique, conçue comme une « histoire sociale » c'est-à-dire qu'en référence à la théorie sur l'« excentration » de Leontiev, les transmissions ne sont pas simplement d'ordre héréditaires, mais aussi culturelles ; voilà pourquoi Vygotski pense que « l'apprentissage est un processus d'appropriation de ces systèmes, un processus d'appropriation de ces outils ».¹³

Dans la théorie du développement social, Lev Vytgoski explique principalement que la socialisation affecte le processus d'apprentissage chez un individu. Il va plus loin en affirmant que lorsque nous parlons à nos pairs ou à des adultes, nous le faisons à des fins de communication. Après avoir interagi avec d'autres personnes, nous avons tendance à intérioriser ce que nous avons prononcé. Allant dans le même sens, il parle ainsi du rôle de l'interaction sociale dans le développement cognitif (la TDS : Théorie du Développement Social affirme principalement que l'interaction sociale joue un rôle essentiel dans le processus du développement cognitif. Avec ce concept, sa théorie s'oppose à la théorie de Jean Piaget.

A cet effet, Piaget pense qu'une personne se construit avant l'apprentissage, alors que Vygotski s'inscrit en faux contre cette conception des choses ; pour lui l'apprentissage social se fait en amont du développement. Il affirme également qu'autrui est mieux informé pour me guider. Enfin, il parle de la ZDP (Zone de Développement Proximal) qui est la distance séparant ce qui est connu de ce qui est inconnu par l'apprenant.

¹¹ A. Leontiev, *Psychology and the Language Learning Process*, oxford : Pergamon, PP. 21-28, chapitre 3, 1981.

¹² Id, *Développement de la théorie* (198, PP. 111-121), 1984.

¹³ Lev Vygotski, *histoire du développement des fonctions psychiques supérieures*, traduit du Russe par F. et L. Sève, Paris : la dispute, 2014, 600 P.

Ce concept est bien développé à travers la définition de « Zone de Développement Proximal » (Vygotski, 1934). Il avance que le développement mental est composé de deux niveaux :

-Niveau de développement réel ;

-Zone de développement proximal, laquelle est définie comme : « ... distance entre le niveau de développement réel (déterminé par la résolution des problèmes sur une orientation d'un adulte ou en collaboration avec ses camarades plus capables) » (Vygotski, 1989, P.97).

A travers la constante actualisation de la « Zone de Développement Proximal » l'apprentissage développe plusieurs processus internes propres qui arrivent quand l'enfant interagit avec d'autres personnes et quand il coopère avec ses camarades. Quand une nouvelle représentation est intériorisée, elle devient partie de l'acquisition et un élément du développement indépendant de l'enfant.

Notre étude relève de la didactique puisqu'elle traite de l'enseignement/apprentissage de la récitation. Voilà pourquoi pour mieux l'appréhender, nous nous sommes rapprochés des établissements scolaires qui sont les lieux par excellence pouvant nous aider à résoudre ce travail de recherche. Notre objectif était de rencontrer les apprenants des classes de 6^{ème} et les enseignants de français afin qu'ils nous donnent leurs avis sur l'effectivité de l'enseignement de l'oral en général et de la récitation en particulier au premier cycle de l'enseignement secondaire général.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré deux types de questionnaire renfermant chacun dix (10) questions. A l'issue de cette enquête menée, nous avons procédé à une analyse systématique des données qui nous a permis de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Ainsi, la méthode que nous avons convoquée est hypothético-déductive dans la mesure où elle nous a permis de partir d'une hypothèse générale vers des hypothèses secondaires afin de vérifier leurs pertinences et par ricochet aboutir à des résultats convaincants et concluants.

0.7. Objectifs

L'objectif majeur de ce travail est d'abord de comprendre la cause des problèmes liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème}, ensuite déterminer les difficultés relatives à la récitation en classe de 6^{ème} ; enfin proposer une démarche pouvant rendre l'enseignement/apprentissage de la récitation plus accessible aux élèves de sixième.

0.8. Plan du travail

Pour mener notre travail à de meilleurs résultats, nous l'organiserons autour de quatre chapitres. Un premier chapitre qui fait état de l'enseignement de l'oral au premier cycle : cas de la récitation ; dans le dit chapitre nous ferons un bref aperçu de l'enseignement de l'oral, son entrée en vigueur au Cameroun tout en insistant sur la pratique de la récitation. Le chapitre deux sera l'occasion pour nous de présenter d'une part les difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème} et d'autre part ses avantages. Le troisième chapitre traitera des limites de la récitation. Et enfin au quatrième chapitre, nous essayerons de faire quelques propositions didactiques en vue d'améliorer l'enseignement/apprentissage de la récitation.

**Chapitre 1 : L'ENSEIGNEMENT
DE L'ORAL AU PREMIER
CYCLE : CAS DE LA
RÉCITATION**

L'oral est incontestablement une forme de communication efficace pour transmettre la connaissance, l'information. Il constitue une pratique sociale essentielle dans la vie quotidienne contemporaine. C'est pourquoi son apprentissage est aujourd'hui l'une des préoccupations majeures en didactique des langues. L'enseignement de l'oral est une leçon qui a pour principale fonction de former les apprenants linguistiquement, socialement et individuellement ; elle assure le bien parler et le bien exprimer chez l'apprenant. Dès lors, tout au long de ce chapitre nous ferons un bref aperçu général sur l'enseignement de l'oral, mais aussi sur son adoption au Cameroun. Nous présenterons également les domaines de l'oral dans lesquels on retrouve la récitation qui constitue la pierre angulaire de notre recherche.

I.1. Etat des lieux de l'enseignement de l'oral et définition des concepts

Il est question de faire un tour d'horizon sur les travaux portant sur l'enseignement de l'oral car c'est un domaine très important de l'enseignement/apprentissage et très exploité de nos jours par les chercheurs ; voilà pourquoi nous ne saurions mener cette étude sans passer en revue l'oral en général et son enseignement en particulier. Nous avons donc trouvé nécessaire de mettre en avant ses fondements, ses principes, ses caractéristiques et ses formes.

I.1.1. L'enseignement et l'apprentissage

Le mot enseignement est dérivé du verbe « *enseigner* » qui veut dire : faire acquérir la connaissance.

D'après J-P Cuq dans le dictionnaire de didactique du Français, *Le terme enseignement signifie initialement précepte ou leçon et, à partir du XVIII siècle, action de transmettre des connaissances.*

Enseigner ne signifie pas que transmettre l'apprentissage :

« Enseigner, c'est donner aux apprenants les moyens d'atteindre rapidement les buts pour lesquels ceux-ci ont décidé d'investir du temps et parfois de l'argent dans l'apprentissage d'une langue étrangère »¹⁴

*L'enseignement ne peut donc plus aujourd'hui être conçu seulement comme une transmission de savoir : l'accent est davantage mis sur les moyens méthodologiques qui sont fournis à l'apprenant pour construire ses propres savoirs. Il peut donc être défini comme une tentative de médiation organisée, dans une relation de guidage en classe, entre l'apprenant et la langue qu'il désire s'approprier.*¹⁵

¹⁴ Tagliante. (1994). *La classe de langue*. Page 14.

¹⁵ Cuq et Gruca, 2002. Cité par Cuq. *Dictionnaire de didactique du français*. Page 85.

Le mot apprentissage dérive du verbe « apprendre » qui veut dire acquérir la connaissance. L'« apprentissage » est donc une démarche de l'apprenant pour s'approprier des connaissances.

« L'apprentissage peut être défini comme un ensemble de décisions relatives aux actions à entreprendre dans le but d'acquérir des savoirs ou des savoir-faire en langue étrangère »¹⁶

« Apprenant » désigne celui qui apprend, il est considéré, actuellement, comme « acteur social possédant une identité personnelle »¹⁷

L'apprenant est un acteur social qui doit acquérir des connaissances, des savoirs et des savoir-faire qui participent à la construction de ses propres compétences afin d'interagir avec les autres. Dans le processus d'enseignement/ apprentissage, des stratégies sont déployées par l'enseignant et l'apprenant.

I.1.2. L'oral et ses caractéristiques

L'oral est l'un des pôles fondamentaux de l'enseignement du français parce qu'il est au centre de l'apprentissage et de la maîtrise (règles et principes) de celle-ci et de toute autre langue. L'on ne saurait donc écrire correctement une langue sans faire appel à sa pratique orale. Pour ce qui est de la récitation, cette pratique de l'oral est basée sur des textes littéraires, donc d'un haut niveau de langue différent de la langue parlée et de la langue courante. Ces trois types relèvent des niveaux de langue différents qui sont le registre auquel les locuteurs d'une langue donnée peuvent s'exprimer en fonction de leur provenance socioculturelle.

Etymologiquement, l'oral se réfère à tout ce qui concerne la bouche plus précisément la parole; c'est ce qui est dit de vive voix par opposition à ce qui est écrit, des échanges de propos ou des paroles prononcées.¹⁸

Sur le plan linguistique, est oral tout ce qui est sonore dans la langue et qui s'intègre dans une situation de communication.

En didactique des langues, il désigne le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen

¹⁶ Cuq, J-P. 2003. *Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère*. Page 22.

¹⁷ Ibid. Page 21.

¹⁸ Dictionnaire Littré, (en ligne), [http : //www.org/](http://www.org/). Consulté le 25 Août 2018 à 19 h.

d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores si possible authentiques. Autrement dit, il s'agit pour l'apprenant de s'approprier des outils qui lui permettront de s'exprimer dans des situations langagières diverses.

L'oral permet aussi de construire sa pensée, exprimer des idées, donner son point de vue et le défendre.

Pour un apprenant, s'exprimer oralement et prendre des risques avec une langue peu maîtrisée, n'est pas si facile à réaliser. C'est dans cette perspective que l'expression orale joue un rôle très important dans la vie actuelle et future de l'apprenant. L'enseignement de l'oral est aussi d'un grand intérêt car les apprenants auront les opportunités de prendre des initiatives langagières pour se libérer de leurs contraintes, en vue de s'exprimer et à s'écouter, afin de développer leurs compétences expressives réfléchies et autonomes. Néanmoins, une bonne maîtrise de l'oral en langue étrangère apparaît aujourd'hui comme une activité complexe dans la mesure où la pratique de la langue manque un bain linguistique favorable même au niveau des offices institutionnels ; voilà pourquoi l'expression orale est liée à l'aspect physique de la parole comme la voix, l'intonation et la gestuelle ; chose qu'on retrouve généralement chez le comédien, plus précisément dans le théâtre.

Toute expression orale commence par des idées sous forme d'informations, d'opinions diverses ou de sentiments avec des objectifs selon l'âge de l'apprenant, son rôle et son statut social. Elle doit avoir une structure qui s'enchaîne de manière logique avec des exemples concrets et des conclusions pertinentes et claires. Le message oral, qui est immédiat, produit des effets sur son auditeur, agit de son droit de reprendre les idées ; tout est accompagné de la gestuelle, du regard, de la mimique, de la voix du locuteur (Baril 2002 : 339).

L'expression orale peut englober le non-verbal (sous forme de gestes, de signes, de sourires, d'expressions gestuelles diverses adaptées à la communication), la voix (volume, articulation des sons, débit de la voix ou de l'intonation pour que la communication soit faite de manière expressive), les pauses, les silences, les regards (pour vérifier le niveau de la compréhension du message verbal) de l'apprenant et de son enseignant.

I.1.3. La notion de compétence à l'oral

L'expression orale demande aussi des compétences diverses car tout apprenant rencontre des difficultés dans son apprentissage. Selon le CECR, la compétence à communiquer langagièrément a plusieurs composantes : « une composante linguistique, une composante sociolinguistique, une composante pragmatique » (CECR, 2001 : 17). Selon Le

Guide Belin de l'enseignement (2005 : 19-20), qui reprend les opinions de Sophie Moirand (1979), la communication implique la composante linguistique (les règles à l'aide desquelles l'apprenant réalise ses messages), la composante discursive (les types de discours adaptés selon la situation de communication), la composante référentielle (les domaines de référence), la composante socioculturelle (les règles de la communication socioculturelle).

Tout d'abord, il faut prendre en considération la compétence linguistique. Il y a des situations où l'apprenant, surveillé quand même par son enseignant, n'entend pas bien le message oral ou il fait des confusions d'ordre phonétique, lexical ou grammatical ou il est encore influencé par les interférences causées par les structures de sa langue maternelle. Ensuite, il ne faut pas négliger la compétence idiomatique, tenant compte des opinions de Bertrand (1999), compétence qui semble dériver de la compétence linguistique car l'apprenant, dans sa tentative d'apprendre une langue étrangère, fait appel à des formules figées, à des paraphrases, formes spécifiques pour chaque langue, formes qu'il ne maîtrise pas du tout ; de plus, il ne connaît pas trop bien toutes les particularités grammaticales et lexicales de la nouvelle langue. Il y a aussi les compétences sociolinguistiques qui renvoient « aux paramètres socio - culturels de l'utilisation de la langue » (Ibidem.), dans le sens que l'apprenant doit réagir conformément à la situation de communication développée.

Les compétences pragmatiques (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) insistent sur « des échanges interactionnels » et demandent la maîtrise du discours (avec cohésion et cohérence), « le repérage des types et des genres textuels, des effets d'ironie, de parodie » ; l'apprenant doit donc bien choisir les stratégies discursives. Il doit bien organiser, bien adapter et structurer son discours en vue de connaître la situation de communication réelle et la lier à son locuteur.

Mais il faut observer une autre compétence, selon Bertrand (1999), la compétence cognitive dans le sens que l'apprenant manque certaines étapes dans l'évolution de l'expression orale, soit qu'il soit au commencement de l'étude de la nouvelle langue, soit qu'il ne se donne pas la peine de la connaître : il ne sait pas encore définir une hypothèse de travail, il ne sait ni même la démontrer, l'argumenter ou en tirer les conclusions qui s'imposent.

Finalement, nous pouvons souligner le rôle de la compétence interactionnelle et communicative, selon les mêmes idées de Bertrand (1999). Si l'enseignant n'a pas réussi à montrer à son apprenant ces compétences, il peut s'attendre à plusieurs situations qui visent la non-maîtrise de ce domaine. D'ailleurs, l'apprenant sait très bien qu'il doit respecter certains codes, son enseignant l'incite à avancer dans les structures d'une langue qui lui semble venir

du passé, trop difficile pour ses règles de grammaire et de prononciation. Cet apprenant est motivé par son enseignant à une expression orale complexe, mais il n'éprouve que de la nausée parce que l'apprentissage d'une langue étrangère, surtout le français, ne l'aide aucunement dans le choix de son métier, support pour son avenir.

Si l'apprenant a des difficultés dans l'acquisition des compétences orales, alors il se contente de rester muet, de refuser la communication dans cette nouvelle langue pour le simple motif qu'il a peur de tomber dans le ridicule. Ou bien il est plongé dans une situation où il a peur de se confronter librement avec ses collègues sur tel ou tel sujet mis en discussion, il a peur d'argumenter ses idées parce qu'il ne possède pas les connaissances nécessaires. Il a encore peur de faire des erreurs, il est timide et il refuse la communication, il ne connaît pas les règles de la situation de communication ou les règles de la construction dans une nouvelle langue.

I.2. Etude diachronique de l'oral dans l'enseignement au Cameroun

Depuis fort longtemps, l'oral a presque occupé toujours les secondes places dans l'enseignement secondaire au Cameroun car les enseignements n'étaient pas encore entièrement axés dessus.

L'oral dans la PPO (Pédagogie Par Objectifs) n'était pas une leçon à part entière, elle était pratiquée occasionnellement, une tranche horaire ne lui était pas encore destinée comme c'est le cas pour toutes les autres disciplines mais c'est avec l'avènement de l'APC/ESV dans les programmes qu'il devient une leçon au même titre que la grammaire, le vocabulaire, l'histoire...

I.2.1. L'oral dans les programmes d'étude du français¹⁹

L'enseignement de l'oral offre à l'apprenant l'opportunité de s'intéresser véritablement à son environnement, pour le comprendre dans sa complexité et les mutations dont il est très souvent l'objet, l'appriivoiser dans le but d'en tirer de grands biens afin d'améliorer ses conditions de vie, le protéger bien entendu. Cette approche est entrée véritablement en vigueur au Cameroun depuis l'année 2014 car il s'agit d'adapter les enseignements jadis dispensés selon une pédagogie par objectifs aux thèmes de formation retenus et qui permettent un enseignement basé sur une pédagogie par les compétences, d'où la nouvelle vision de l'école camerounaise.

¹⁹ *Guide Pédagogie du programme d'études de Français première langue, enseignement secondaire général, classes de 6^e et 5^e, Juillet 2014.*

I.2.1.1. La vision nouvelle de l'école camerounaise

La conception globale que l'on doit avoir de l'école camerounaise compte tenu des nombreux défis à relever exige une formation centrée sur le développement des compétences : l'APC/ESV voit le jour au Cameroun pour faire comprendre à l'apprenant qu'il est le propre constructeur de ses savoirs, il doit développer ses propres compétences voilà pourquoi on parle d'autonomisation des savoirs ; un accent mis sur les apprentissages et l'intégration des savoirs : concernant ce point de vue, le statut de l'enseignant change, il n'est plus dispensateur de savoirs mais guide, facilitateur, accompagnateur. L'apprenant devient ainsi l'acteur principal de sa formation ; les apprentissages sont centrés sur lui : personne ne pouvant apprendre à la place de l'apprenant, celui-ci doit-être mis désormais au centre des apprentissages. L'objectif général de la formation est de permettre à l'élève tout au long de sa scolarité, d'élever progressivement sa capacité à donner un sens aux différentes situations de vie dans lesquelles il peut être engagé et d'agir dans chacune de ces situations de façon autonome ; une évaluation et une régulation au service de la réussite du plus grand nombre ; le décloisonnement des apprentissages afin d'amener les apprenants à découvrir les relations entre plusieurs éléments et enfin une préparation à la vie active (l'apprenant doit être à mesure au terme de son parcours scolaire de s'adapter à la vie).

I.2.1.2. L'adoption des pratiques pédagogiques nouvelles

Elle relève de l'interdisciplinarité (l'apprenant doit-être capable de convoquer plusieurs notions à la fois afin de faire asseoir ses compétences au bout d'un apprentissage) et de l'interaction qui se situe à deux niveaux : entre enseignants-apprenants ; apprenants-apprenants.

Ceci témoigne à suffisance la théorie de l'activité développée par Vygotsky, Ilenkov et alii (Ilenkov, 1982) qui font de l'interactionnisme un principe fondamental de l'apprentissage et de l'acquisition de nouvelles connaissances.

I.2.2. L'oral en classe de sixième²⁰

L'apprentissage de l'oral en classe de sixième a toujours été une activité pratiquée de manière occasionnelle. Mais avec l'adoption de l'Approche Par Compétences avec Entrée par les Situations de Vie, l'apprenant se sent de plus en plus proche des problèmes de vie courante qu'il rencontre au quotidien ; c'est pourquoi l'oral acquiert une place plus importante.

²⁰ Programmes d'études de 6^e et 5^e : Français, Août 2014.

L'oral se pratique en une séance de 55 minutes par semaine. Cette activité consiste à pratiquer dans la classe de français un certain nombre d'exercices (que nous développerons par la suite) qui constituent pour l'apprenant des opportunités d'apprentissage en vue d'améliorer son expression orale. Le but de ces exercices est de développer chez les apprenants des compétences orales adaptées.

Quant au choix des leçons, du corpus et de la démarche à suivre, ils doivent être en adéquation avec l'exercice retenu.

I.3. L'oral et ses domaines

L'oral est une discipline aux contenus divers car il renferme en son sein plusieurs sous domaines qui font de lui une discipline fondamentale pour apprendre et acquérir toute connaissance linguistique. Nous distinguons :

I.3.1. Le débat

Le débat est une forme d'expression orale pour un niveau avancé supposant la formulation d'un jugement personnel sur une problématique mise en discussion, devant un public.

Le débat s'entame entre les apprenants et met l'accent sur l'argumentation, sur la contradiction, en exprimant ainsi l'accord ou le désaccord, à partir d'un thème commun de discussion. Le débat devient ainsi un extraordinaire « exercice formateur » pour les apprenants car il exige une structure, des idées organisées, des textes concisément formulés, une présentation devant un public, une évolution d'arguments dans un cadre bien défini qui est la salle de classe. L'enseignant observe nécessairement la manière de l'apprenant de faire appel à la technique du débat, à la structuration d'un discours : l'introduction, le plan du discours avec les idées générales et secondaires du débat et les exemples pertinents, et, finalement, les conclusions. Tous les thèmes de débats s'organisent sous forme argumentative ; le but étant celui de faire preuve d'un bon maniement du vocabulaire de l'argumentation, de savoir justifier la situation mise en discussion. L'apprenant doit préparer et argumenter, selon un plan structuré son intervention orale.

I.3.2. L'exposé oral

Selon E. Roulet et al. (1985), l'exposé est un discours en situation, surtout « monologal ». Enseigner l'exposé signifie avoir « un répertoire de moyens langagiers » et de « techniques spécifiques » proposés aux apprenants qui vont devenir « des objets

d'apprentissage ou d'intervention didactique au cours des activités en classe » en vertu de l'idée que l'oral s'enseigne. C'est « un genre discursif public (...) dans un espace-temps de l'acte de production » où « l'énonciateur s'adresse au destinataire par l'intermédiaire d'une action langagière qui véhicule un contenu référentiel », selon Bronckart (1985).

Dans son exposé, l'apprenant tient compte des caractéristiques de la situation de communication pratique : le destinataire, l'énonciateur, le canal de transmission, le but, le savoir préexistant, ses attentes et les attentes du public auquel il s'adresse, le son de sa voix en vue d'exposer ses démarches. De plus, il s'implique dans l'exploitation des sources d'information : sites audio-vidéo avec enregistrements, cassette audio-vidéo des livres/manuels ; il s'approprié les éléments extralinguistiques si nécessaires pour l'exposé : le ton de la voix, le mouvement corporel, etc., il fait appel à des exemples et des illustrations de la situation concrète, il explicite la structure choisie et les points de vue adoptés.

Pour préparer et produire son exposé, l'apprenant fait appel à des savoirs et des savoir-faire divers et respecte certaines étapes progressives : la création d'un corpus de textes, l'écoute des textes oraux (des interviews enregistrées, des exposés sous forme audio et vidéo) accompagnée d'une grille d'écoute et d'exercices. Au fond, l'exposé oral a besoin d'une explication à partir de l'observation du document audio-vidéo, de l'utilisation de divers supports en vue de transmettre le message, de l'ajustement de la voix, du regard, ou de l'utilisation des gestes en vue de sensibiliser les autres participants à l'acte de communication, de l'écoute et de l'analyse du document-exposé en vue de bien synthétiser son contenu, et, finalement de la structure de l'exposé (avec une annonce du plan, une ouverture et une clôture des thèmes mis en discussion).

I.3.3. Le commentaire de l'image

Les images (œuvres d'art, photographies, affiches...) nous semblent parfois plus faciles à comprendre que les textes. Elles sont en fait tout autant complexes. Une image n'est pas le fruit du hasard, elle a été produite par un auteur (à qui il a fallu parfois plusieurs jours voire plusieurs mois pour la réaliser) et il ne faut donc pas confondre le message que veut faire passer cet auteur avec la réalité. Voici une méthode qui peut nous aider à mieux comprendre ces documents.

Premièrement, présenter le document (une bonne présentation du document peut déjà donner des pistes de compréhension). Lorsque c'est possible, il faut donner la nature, le titre, la fiche technique, la date de réalisation, l'auteur du document et préciser à qui il s'adresse.

Deuxièmement, lire le document (comme des documents plus classiques : textes, cartes..., les images se divisent en parties structurées autour d'idées clefs ou idées principales. Il s'agit d'abord de segmenter les parties ; commencer la lecture en donnant le nombre de parties que l'on voit et, éventuellement, les faire ressortir sur l'image, diviser le document en plusieurs parties afin de faciliter la lecture. Ensuite, pour chacune des parties identifiées, il faut effectuer une description de ce que l'on voit.

Troisièmement, passer à une interprétation du dit document ; c'est certainement la partie la plus difficile du travail. Mais il s'agit en fait de présenter ce que nous apprend cette œuvre, le message qui en ressort.

I.3.4. La dramatisation

La dramatisation est un exercice oral par lequel on rend vivant un texte à travers une représentation scénique (la mise en scène). La dramatisation restitue non seulement le message (idées) mais surtout les émotions et l'ambiance qui caractérisent le texte. Ainsi, pour qu'il y ait dramatisation, il faut d'abord monter un scénario en faisant appel au (x) lieu (x) de l'action, aux différentes séquences de l'action, différents échanges et dialogues entre personnages, aux acteurs (désignation et distribution des rôles) ; ensuite faire une mise en scène qui fera intervenir le décor qui est conforme au sujet traité. Les acteurs devront employer les diverses techniques de l'oralité (une voix qui porte, la mimique, la gestuelle).

I.3.5. Le compte rendu oral

Le compte rendu oral est un exercice qui permet de rapporter oralement et de façon précise des faits, des opérations, des événements. Il a donc une fonction informative. Il permet d'apprendre à communiquer un ensemble structuré d'informations. Le compte rendu peut se présenter sous forme de visite, d'expérience scientifique, de réunion, de rencontre (sportive, intellectuelle, avec une personnalité, etc.

Cet exercice permet d'indiquer le thème, la date et le lieu, les acteurs et les grandes articulations ou les principaux faits (Visite guidée, exposé).

A la fin de ce chapitre, nous retenons que l'oral est une notion très importante pour la formation des apprenants et surtout dans le processus d'enseignement/apprentissage d'une langue car c'est elle qui favorise le bien exprimer et le bien comprendre de celle-ci. L'oral est aussi un terme complexe et polysémique dans la mesure où elle développe les atouts personnels et individuels des élèves et présente plusieurs caractéristiques, plusieurs formes, plusieurs fonctions et plusieurs activités qui constituent le socle même des apprentissages.

Dès lors, la suite de notre consistera à présenter la notion de récitation, ses caractéristiques et ses bienfaits dans la formation de l'individu.

I.4. La récitation : analyse et caractéristiques

L'apprentissage des textes relève d'un simple fait qui est tel que l'élève prenne conscience de sa mémoire parce que la mémoire est transférable et nous permet d'apprendre un bon nombre de chose à l'exemple des poèmes, des tables. Elle permet également à l'élève de mémoriser des formules syntaxiques, du lexique etc... qui vont l'aider à progresser dans l'acquisition du langage et il va éprouver du plaisir à prononcer des mots. Voilà pourquoi la récitation s'assimile à un acte consistant à restituer oralement un texte appris par cœur.

I.4.1. Ses objectifs

Apprendre à maîtriser les mécanismes de base de la langue orale : la diction qui renvoie à la bonne prononciation, à la bonne articulation des mots, au respect de l'intonation appropriée. Enrichir l'expression des élèves par de nouvelles structures lexicales et syntaxiques. Développer la sensibilité esthétique et le goût des élèves par le contact de belles œuvres. Entraîner et fortifier la mémoire des apprenants par des mots, des expressions et des rythmes.

I.4.2. Les caractéristiques de la séance

C'est une séance qui fait partie de la phase d'élargissement des connaissances. Cette activité de langue peut n'avoir aucun lien thématique avec le projet en cours. La séance de récitation n'est pas toujours une nouvelle leçon : elle consiste le plus souvent à la récitation proprement dite des textes poétiques déjà présentés. Un texte poétique peut être segmenté en deux ou trois parties (séances). De ce fait, quatre (04) ou six (06) beaux textes bien choisis sont amplement suffisants pour toute l'année scolaire. C'est pourquoi la récitation comme l'expression orale et la lecture est une forme de l'étude de la langue française.

I.4.3. L'enseignement/apprentissage de la récitation dans les programmes de français²¹

Dans les programmes d'études de français 6^e/5^e, l'exercice de récitation vient en troisième position dans la partie consacrée à l'apprentissage de l'oral.

C'est un exercice qui se fait en une séance de 55mn et consiste à acquérir les techniques de mémorisation et de déclamation. La leçon de récitation se fait en deux phases à savoir la préparation à la récitation qui consiste en une explication du texte support ; cette explication doit avoir une fonction apéritive et la déclamation, qui se déroule à la séance suivante,

²¹ Op. Cit, Guide pédagogique, Juillet 2014.

consiste à réciter le texte préparé. Pendant la déclamation, l'apprenant doit s'efforcer de rester fidèle au texte, au rythme, tout en mettant en œuvre sa personnalité, sa sensibilité. Pour ce qui est de la compétence attendue il s'agira de déclamer un texte appris et elle s'acquiert à travers la mémorisation et la déclamation de morceaux choisis en fonction de leur apport culturel et se manifeste à partir de l'exercice de la mémoire et l'expression corporelle.

Concernant la démarche à suivre pour la séance de déclamation, elle comprend quatre étapes :

- la découverte des consignes de déclamation qui permet à l'enseignant de rappeler aux apprenants ce qu'il attend de leur prestation ;
- la déclamation : elle se fait individuellement, à ce titre l'enseignant peut varier les séquences de texte à déclamer pour éviter la monotonie ;
- la confrontation : sous le contrôle de l'enseignant, les apprenants procèdent à la critique des différentes prestations. C'est ce que Vygotski (1989, P.97) appelle « zone proximale de développement » car on n'acquiert pas le savoir tout seul, c'est avec l'aide des autres que nous pouvons nous affirmer comme membre de la communauté.
- la formulation de quelques principes de déclamation : dans cette sous-partie, les apprenants dégagent des constantes en terme de ce qu'il faut faire ou de ce qu'il éviter et ils prennent des notes dans leurs cahiers.

En somme, ce chapitre nous a permis de présenter l'enseignement de l'oral en général, ainsi que son actualisation dans l'enseignement secondaire au Cameroun ; puis nous avons présenté tour à tour ses domaines tout en mettant l'accent sur la récitation qui fait l'objet de notre étude. Dès lors, il nous revient dans le chapitre suivant de présenter les difficultés et les avantages liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième.

**Chapitre 2 : DIFFICULTÉS ET
AVANTAGES LIES A
L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE
DE LA RÉCITATION EN CLASSE DE
SIXIÈME.**

La récitation est un exercice oral destiné à développer chez l'apprenant l'esprit mature, l'esprit d'éveil et d'initiative afin que celui-ci fasse asseoir sa personnalité. Elle renferme en son sein plusieurs paramètres participant à cette formation. Dans ce chapitre, nous nous servirons des avis donnés par les enseignants enquêtés afin de relever tour à tour les zones d'ombre mais aussi les bienfaits liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème} de l'enseignement secondaire général en contexte camerounais.

II.1. Les problèmes liés à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^e

L'enseignement/apprentissage de la récitation connaît des zones d'ombre en situation de classe que nous essayerons de relever dans cette partie. Ces zones d'ombre interviennent à plusieurs niveaux parmi lesquels :

II.1.1. Le volume horaire insuffisant

La tranche horaire réservée pour l'enseignement/apprentissage de la récitation ne suffit pas pour que les enseignants aient plus de temps pour mieux former les apprenants. Alors, le peu de temps alloué à la séance permet à peine à l'enseignant d'atteindre ses objectifs, car l'enseignant est contraint à ne donner que l'essentiel de la leçon. Nous pensons donc que cela met en péril les autres paramètres de l'apprentissage (l'explication des mots, le sens de ces mots-là, le travail de l'expression et de la voix...). Ainsi, la tranche horaire destinée à cet enseignement/apprentissage ne suffit pas pour atteindre l'objectif escompté.

Cela se vérifie également dans le cadre de l'évaluation, l'enseignant se voit obligé d'adapter des stratégies face à cette contrainte de temps.

II.1.2. La démotivation du sujet

La démotivation se présente comme toute absence de volonté ou de raison d'agir. Dans le cadre de cet exercice, la démotivation des apprenants intervient lorsqu'ils sont face à un texte à déclamer. Ils sont démotivés parce qu'ils vont faire travailler leur mémoire. Cela est dû à plusieurs raisons telles que :

II.1.2.1. La non objectivité de la récitation

La récitation manque d'objectivité dans la mesure où elle n'est plus un exercice qui détendait non seulement l'apprenant, mais lui permettait également d'apprendre du vocabulaire, de l'orthographe, de la grammaire et même de l'éloquence.

Aujourd'hui, la récitation est l'une des activités de l'expression orale et comme toute discipline scolaire, elle aboutit à une évaluation, et du coup l'engouement, l'envie d'apprendre de connaître le sens des mots n'existe plus chez les apprenants car ceux-ci se limitent à bâcher mécaniquement les textes sans plus tenir compte aux autres paramètres ; ils viennent simplement restituer le texte appris le jour de l'évaluation afin que leur soit attribué une note. La récitation manque aussi d'originalité parce que lors de son évaluation, elle s'applique aux cinq premiers apprenants, les autres apprennent par mécanisation ce que leurs camarades disent puisque le corpus est le même, nous observons donc une sorte de monotonie qui rend la pratique de l'exercice rude. Voilà pourquoi la maîtrise de la classe devient difficile vu que certains apprennent pendant que les autres récitent devant, cela crée une certaine nuisance lors de l'évaluation.

Nous constatons donc que les apprenants reprennent les gestes et mimiques de ceux qui sont passés avant eux, ce qui fait un manque d'originalité après la cinquième récitation.

II.1.2.2. L'absence d'un cadre d'apprentissage approprié

Le cadre réservé à la pratique de la récitation ne doit pas être négligé car il jouit d'un grand intérêt pour l'acquisition des savoirs. L'espace réservé pour l'apprentissage ne doit pas être froid, il doit répondre aux attentes des apprenants sinon certains seront démotivés, découragés et ne pratiqueront plus comme il faut l'exercice. Etant donné que les sensibilités des élèves ne sont pas les mêmes, c'est à l'enseignant que revient cette lourde charge ; celle d'organiser un espace propice en vue d'une bonne pratique de l'exercice.

II.1.3. Le manque d'éveil

L'éveil doit être parmi les premières caractéristiques à cultiver et à développer chez l'apprenant. Nous connaissons bien que les apprenants viennent d'horizons divers, les mentalités des uns ne s'accrochent pas avec celles des autres. Certains sont timides, amorphes tandis que d'autres ne le sont pas ; alors l'enseignant doit se charger de mettre sa classe en confiance, de détecter les timides, puis les soumettre de temps en temps à des prises de parole en public afin de vaincre la peur et de faire confiance en soi-même.

II.1.3.1. L'attitude physique des apprenants/l'expression corporelle

Comme énoncé plus haut, l'attitude qu'affiche l'apprenant lors de la pratique de la récitation est l'un des problèmes que nous rencontrons régulièrement dans les salles de classe car nous avons des enfants qui manifestent parfois le refus catégorique à se tenir devant un public (classe) cela se reflète très souvent au niveau de l'expression corporelle qui est due au fait que

l'apprenant éprouve d'énormes problèmes à pouvoir s'exprimer devant ses camarades, à pouvoir enchaîner correctement deux énoncés. Il y en a qui prennent appui sur le banc, qui bégaiement, qui baissent la tête et qui grimacent. Cette attitude physique témoigne aussi du manque de confiance auquel font face les apprenants.

II.1.4. L'absence de lecture

L'absence de lecture est à l'origine du niveau faible de certains apprenants. Comme il est de coutume, l'enfant qui ne consacre pas son temps à la lecture ne peut pas s'exprimer couramment et ne peut pas avoir une expression facile à cause du manque de vocabulaire. C'est la lecture qui développe et fortifie l'intelligence ; elle rend la mémoire vive et active. Grâce à la lecture, l'apprenant rencontre des mots nouveaux, se familiarise avec les mots et peut former des phrases simples et correctes. L'absence de lecture rend l'apprenant handicapé en ce sens que celui-ci n'arrive pas à déchiffrer les syllabes, à différencier les mots, elle ne rend pas l'apprenant épanoui.

Étant donné que la récitation est un exercice qui soumet les apprenants à l'étude des textes, à la compréhension du sens des mots utilisés dans ledit texte et à la lecture. Dès lors, le non attachement à la lecture entraîne :

II.1.4.1. La non maîtrise de la langue

La langue est le socle, la base de toute expression. Pour communiquer à l'oral comme à l'écrit, nous devons maîtriser la langue dont il question afin d'éviter les incompréhensions, les écarts. Ainsi, la maîtrise de la langue passe par l'amour de la lecture. La lecture est le creuset de tout savoir voilà pourquoi nous ne pouvons pas apprendre le vocabulaire, l'orthographe si nous ne nous attachons pas à la lecture.

II.1.4.2. Le manque d'assurance

Le manque d'assurance observé chez les apprenants résulte de l'absence de lecture dans la mesure où celui-ci devient dans l'incapacité à pouvoir tenir des propos. L'enfant qui ne lit pas ne saurait jamais s'exprimer, encore moins écrire ; l'envie d'apprendre pour ce type de cas ne va plus exister. Le manque d'assurance peut être à l'origine de la timidité qui caractérise certains apprenants vus que ceux-ci n'arrivent pas à déchiffrer les mots français.

II.1.4.3. Le problème de dyslexie

La dyslexie, ou trouble spécifique de la lecture, est un terme qui renvoie à la présence de difficultés dans l'acquisition de cette habileté. Ce trouble apparaît dès les premiers moments

de l'apprentissage de la lecture, lorsqu'on enseigne à l'enfant à saisir et à traduire les graphies, les phonèmes et les sons des lettres, en somme à décoder les mots. D'une façon générale, la dyslexie est définie comme un trouble de l'identification des mots écrits. Cette difficulté de lecture provient d'une atteinte constitutionnelle touchant les mécanismes du cerveau ; ses causes sont donc d'origine neurologique et génétique.

La dyslexie n'est pas une maladie, elle est un symptôme, c'est-à-dire la manifestation d'un trouble de la fonction du langage écrit. Ce symptôme présente des facettes multiples, qui évoluent en fonction de l'âge, de l'intensité, du trouble et des circonstances de la vie de chacun. Dans la dyslexie, interviennent des facteurs biologiques, neurologiques, psychologiques, organisationnels et linguistiques.

Elle présente plusieurs types :

- La dyslexie phonologique

Elle est causée par des déficits dans l'acquisition des correspondances graphèmes (lettres), phonèmes (sons) et dans la mémoire auditive à court terme ou mémoire de travail phonologique. Elle est présente dans 67% des dyslexies. Les personnes atteintes de ce type de dyslexie lisent davantage « par les yeux ». On les appelle les « devineurs » : devant un mot inconnu, elles utilisent souvent les premières syllabes pour présumer du mot entier ; elles commettent aussi beaucoup d'erreurs de décodage sans interrompre leur lecture, même si le sens de la phrase n'est pas respecté.

Ce type entraîne, lors de la lecture des confusions de sons (guvette pour cuvette) ; une inversion de l'ordre des lettres (clame pour calme) ; des difficultés de segmentation lexicale ; des difficultés particulières à lire les mots rares

- La dyslexie lexicale

Elle est causée par des déficits dans l'intégration calligraphique de la forme du mot. Un lecteur affecté par ce type de dyslexie ne peut s'appuyer sur une banque de mots visuelle et parvient donc définitivement à décoder les mots irréguliers tels que (Femme, Clown, Zoo). Elle est présente dans 10% des dyslexies.

Les personnes atteintes de ce type de dyslexie lisent principalement « par les oreilles » : elles utilisent de façon prépondérante la voie phonologique. Comme leur lecture est très lente et qu'elles investissent beaucoup d'énergie dans le décodage, elles perdent le sens de ce qu'elles viennent de lire. Ce type de dyslexie entraîne également lors de la lecture : un décodage

purement phonologique (par syllabe) ; une lecture lente des mots, surtout des mots nouveaux et des mots irréguliers (monsieur, écho, chœur, pied).

II.1.5. Le choix des textes

L'exercice de récitation est avant tout un ensemble organisé de textes. Ces textes doivent être choisis en fonction du niveau des apprenants ; le lexique qui s'y trouve doit correspondre également au niveau de la classe.

S'assurer également de la longueur des textes à réciter, c'est pourquoi les enseignants doivent se rassurer du contenu des textes et de leur longueur avant de les soumettre aux apprenants. Nous relevons également dans cette partie la musicalité du texte car le texte à réciter doit avoir une certaine musicalité, une certaine disposition sur le papier, le rythme, la rime, la métrique et la versification doivent aussi être pris en compte.

II.2. La récitation : ses bienfaits dans la formation de l'apprenant de 6^e

La récitation ne connaît pas que des points négatifs, elle se distingue également par son côté positif. La récitation a ceci de particulier, elle contribue à la formation linguistique et sociale de l'apprenant. Ces points positifs sont les suivants :

II.2.1. Sur le plan prosodique

Tous Les apprenants pratiquent spontanément la communication orale et l'enseignement du français par le biais de la récitation s'appuie ainsi sur ce qu'ils connaissent et pratiquent déjà, partant du connu pour accéder au nouveau et à l'inconnu ; cet enseignement doit initier les élèves à une pratique raisonnée de l'oral, et les familiariser avec des situations de communication variées. C'est dans cette optique que Denise Chauvel et Sylvie Macé affirment dans l'introduction de leur ouvrage que :

Les enfants n'ont pas tous le même comportement à l'égard de l'expression orale : certains possèdent un bagage langagier de bon niveau mais éprouvent une certaine timidité pour s'exprimer en public ; d'autres, très hardis, ont pourtant une production pauvre par manque de vocabulaire et de connaissance grammaticale ; certains ont la chance de posséder les deux qualités et d'autres encore la malchance de n'en posséder aucune (...) L'enseignant doit solliciter les enfants en créant des situations dans lesquelles ils devront : employer des mots justes, des modes et les temps des verbes à bon escient, les tournures grammaticales appropriées, adapter leur discours à la situation, jouer avec leur voix (prononciation, rythme) ; c'est en entraînant l'enfant à ce type de compétence que l'adulte le conduira vers une

*autonomie de la parole, une aisance dans la communication et un mieux-être avec les autres.*²²

Cette assertion montre que l'oral occupe une place fondamentale dans le vécu de l'individu. Nous pensons alors que la récitation, comme un exercice oral consistant à dire à haute voix devant un public un texte appris par cœur, permet à l'enseignant d'atteindre avec ses élèves la compétence de communication. Représentée, la récitation permet à l'enseignant de mettre les apprenants en situation de communication et c'est de cette manière que se fera l'apprentissage de la prononciation des mots, bref l'acquisition de l'autonomie de la parole.

La prosodie c'est un domaine de la phonétique qui s'intéresse à l'étude des phénomènes d'accentuation, d'intonation, de débit, de tonalité et mélodie permettant à un sujet de véhiculer une information liée au sens qu'il veut donner à son énoncé.

II.2.1.1. L'accentuation

D'après le dictionnaire Larousse, l'accentuation c'est la prononciation expressive d'une syllabe ou d'un mot ; c'est l'attribution d'un accent à une lettre, c'est également la manière de prononcer en élevant ou en intensifiant une voix.

En étudiant en classe un texte à déclamer, l'enseignant procède par une lecture qui permet aux élèves de prononcer exactement les mots du texte étudié. Se faisant de manière progressive et répétée l'enfant va acquérir la prononciation juste de certains mots. L'apprentissage d'une prononciation expressive conditionne l'acquisition linguistique, c'est-à-dire qu'il favorise la compréhension et l'expression orales. Pour Pierre et Monique Léon *les exercices de prononciation aident à acquérir le sens auditif adéquat dans une langue étrangère*²³ et c'est la raison pour laquelle Marie Célestine Nga Bikélé affirme que :

*La prononciation incorrecte de certains mots qui est le fait de l'accent régional, peut – être nocif à la didactique du français, surtout dans les exercices qui supposent l'attitude d'écoute ou d'oralisation. On peut avoir une incidence fâcheuse sur l'orthographe, la lecture et même le sens de certains mots quand on sait que l'oral et l'écrit sont liés.*²⁴

²² D. Chauvel et S. Macé, *Des scénarios et des jeux pour développer l'expression orale*, Paris, Retz, 1996, p.3.

²³ P. et M. Léon, *Introduction à la phonétique corrective*, Toronto, Hachette, Larousse, 1971, P.3.

²⁴ M. C. Nga Bikélé, *Accents régionaux et didactique du français au Cameroun*, Yaoundé, mémoire de D.I.P.E.S .II, ENS, 2002, p.5.

Les textes dits font donc l'objet d'une évaluation commune (professeur et élève) qui accorde aux marques de l'oralité (intonation, rythme, articulation, volume, etc.) autant d'importance qu'à la mémoire dans la représentation et la mise en relief du sens.

II.2.1.2. L'intonation

François Adopo et alii définissent l'intonation comme *les variations de la hauteur mélodique au cours de l'énoncé*.²⁵ Ces variations, dues à l'élévation ou l'abaissement de la voix déterminent la mélodie de la chaîne parlée. Cependant, avec le concours des éléments non lexicologiques (gestes, situations, mimiques, etc.), l'intonation permet d'ajouter à des formes linguistiques, même les plus concises ou les plus simples possible, un contenu d'informations riches et facilement intégrales au niveau du cerveau. L'intonation synchronise avec les unités de sens et de souffle.

Pour Gospodnetic, cité par Raymond Renard, *le rythme et l'intonation constitueraient les éléments les plus globaux, les plus unificateurs de la parole vivante*.²⁶ L'intonation englobe chaque acte de parole *une simple addition ou juxtaposition d'éléments n'aboutit pas à la parole. La parole n'existe pas sans globalité, sans intonation, sans cri*,²⁷ a écrit Branko Vuletic. L'intonation est donc très importante dans l'acte de parole, elle permet à un locuteur de s'extérioriser, de se faire comprendre, et à un allocutaire de décoder un message, et de pouvoir réagir face à son locuteur. L'intonation favorise alors l'acte de communication et à ce propos Raymond Renard ajoutera lui – même que

*L'intonation permet de ressentir le plaisir de parler et de communiquer. Si l'intonation n'existait pas les cafés, les restaurants, les cinémas se videraient ! Personne ne perdrait son temps à écouter la radio ou à regarder la télévision. C'est précisément parce qu'on ressent le plaisir de parler qu'on apprend à parler. Sans mouvement, sans mimique, sans intonation, sans satisfaction personnelle, un enfant n'apprendrait jamais à maîtriser sa langue maternelle*²⁸

La récitation d'un texte demande une certaine intonation pour sa compréhension. A partir de l'intonation le message véhiculé par un texte est mieux perceptible. Donc il est

²⁵ F. Andopo et alii, « l'intonation et le rythme » in Enseignement du français 1^{er} cycle du secondaire, 2nd cycle du fondamental, 1^{er} volume, agence de la francophonie (ACCT), Paris, 1997, p.35.

²⁶ Gospodnetic cité par R. Renard, *Apprentissage d'une langue étrangère seconde : la phonétique verbo-tonale*, Paris, De Boeck, 2005, p.134.

²⁷ B. Vuletic, cité par Renard, idem.

²⁸ R. Renard, idem.

important d'étudier l'intonation, celle – ci varie d'un texte à un autre et l'enfant est tenu de connaître ces variations. Cela lui permet de communiquer dans la société. Par exemple quand il demande un service, il doit pouvoir moduler sa voix de manière à ce que l'intonation qu'il va employer soit en convenance avec ce qu'il désire ou demande.

II.2.1.3. Le débit, la tonalité et la mélodie

Le débit correspond à la vitesse à laquelle un locuteur parle. C'est un bon indicateur de l'expressivité. Par exemple une personne en colère parlera très rapidement tandis qu'une personne qui est triste aura un débit plutôt lent. Lorsque le débit est lent, nous avons moins de syllabes à l'intérieur du groupe rythmique, plus de groupes rythmiques à l'intérieur du discours, une plus grande présence de syllabes accentuées. Et lorsqu'il est rapide, nous avons plus de syllabes à l'intérieur du groupe rythmique, moins de groupes rythmiques à l'intérieur du discours, une moins grande présence de syllabes accentuées.

La tonalité se définit par rapport au type d'émotions (amusement, pitié, admiration, indignation) qu'un texte vise à provoquer chez le lecteur, mais aussi un locuteur à un allocutaire et aux caractéristiques qui visent à les produire.

La mélodie, elle est une succession de sons ordonnés de façon à constituer une forme, une structure perceptible et agréable. C'est aussi une courbe de variation de hauteur dans une phrase. La présence, par exemple d'une virgule ou d'un point, détermine la fin d'un groupe rythmique. Le signe de ponctuation impose l'accentuation de la syllabe qui le précède ainsi qu'une pause de la voix. Par exemple : Théophile, le fils de Angèle, est devenu enseignant.

Toutes ces variantes rentrent dans la prosodie d'un énoncé ou d'un texte. Lorsqu'un enfant récite un texte, il doit pouvoir ressortir oralement tous ces éléments. Cela peut nous paraître difficile au regard de tout ce que comporte la prosodie, mais c'est une action que nous menons même de manière inconsciente. Quand nous parlons, nous prononçons des mots avec une certaine intonation et tonalité en fonction du message que nous voulons passer, et de notre état d'âme, et de notre humeur.

II.2.2. Sur le plan du développement des facultés intellectuelles

Réciter englobe certes la parole mais aussi des facultés intellectuelles. Celles – ci sont constituées de mémoire, de l'intelligence et de la sensibilité. Il existe beaucoup d'activités qui permettent de développer la mémoire et l'intelligence des enfants voire leur imagination. La récitation à notre avis en fait partie dans la mesure où elle permet de travailler la mémoire, et

ainsi de fixer les souvenirs. Elle permet aussi à l'enfant de s'adapter à des situations nouvelles à partir des éléments qu'il trouve dans sa mémoire

II.2.2.1. La mémoire²⁹

La mémoire est une faculté qui se développe et qu'il faut apprendre à utiliser. Elle permet de retenir des informations pour les réutiliser ultérieurement. Le processus de mémorisation repose sur l'organisation logique de l'information, sur la relation entre les nouvelles informations et celles déjà en mémoire, ainsi que sur la réactivation fréquente des contenus mémorisés par la récitation.

III.2.2.2. L'intelligence

Du latin « intelligere », qui signifie comprendre, littéralement aptitude à comprendre. Hérité du langage de la philosophie et de la religion, ce concept caractérise une fonction propre à l'homme.

La récitation est une activité qui permet de développer l'intelligence de l'enfant, de la conserver, et de la mettre en application, dans la mesure où elle le met face à des situations nouvelles. En soumettant l'enfant à des exercices différents dans lesquels les rôles varient, il expérimente plusieurs personnalités, c'est-à-dire qu'il peut jouer le rôle du héros dans un texte et plus tard celui du malfaiteur. Il doit pouvoir s'adapter à chaque rôle. Cependant, l'enseignant doit de ce fait choisir des textes qui dégagent une certaine morale, par exemple ceux dans lesquels l'élève doit comprendre certaines réalités de la vie. Comme les fables, les contes, où il se dégage des leçons de vie parce que les enseignements doivent sortir quelquefois de l'espace classe et se tourner vers la vie. L'élève est soumis à plusieurs tests d'aptitude lorsqu'il pratique la récitation en classe. Ces tests d'aptitude s'attachent à mesurer les caractéristiques individuelles responsables de l'acquisition et du traitement de l'information, et qui permettent de définir les résultats d'un individu dans un domaine. Ils regroupent les tests d'orientation scolaires comme par exemple le test d'intelligence sociale, qui mesure le degré de compréhension des situations sociales, des attitudes et expression. Les tests de créativité, les tests neuropsychologiques. Ces derniers évaluent une fonction cognitive et sont utiles à l'évaluation. Ils portent sur la mémoire. L'exploitation de l'intelligence est importante parce qu'elle reste conserver plus tard.

²⁹ www.psydivrem.com.

II.2.3. Sur le plan de la formation de la personnalité et du développement de la culture littéraire

La récitation est un exercice très nécessaire dans la formation de la personnalité et de la culture littéraire d'un individu. Nous essayerons de développer dans cette sous-partie les deux aspects évoqués.

II.2.3.1. Sur le plan de la formation de la personnalité

La personnalité c'est l'ensemble de traits qui caractérisent la structure intellectuelle et affective d'un individu et qui se manifestent dans son comportement. Cependant, de nombreux psychologues soutiennent que les traits de caractère n'existent qu'aux yeux de l'intéressé et que la personnalité d'un individu varie en fonction des situations qu'il doit affronter.

Aristote disait qu'un orateur qui n'aurait pas peur, devrait être considéré comme irresponsable, et comme tel, interdit de parole. Ce qui paraît si facile dans la vie de tous les jours devient soudain un acte éprouvant dès qu'il s'agit de parler face à un auditoire, pendant un entretien ou au cours d'une réunion. La peur est un phénomène naturel et cela peut se comprendre car la parole est un acte déterminé par une nécessité ou par un objectif.

Claire Sompayrac dans son mémoire didactique intitulé : « les activités vocales à l'école maternelle permettent à l'enfant de construire sa personnalité », Affirme que :

Les activités vocales permettent aux enfants de découvrir et d'utiliser au mieux leur organe vocal. La voix étant le reflet du caractère de chacun, le fait de la travailler également aider l'enfant à mieux se connaître, à prendre confiance en lui et par conséquent à forger sa propre personnalité.³⁰

Une personne de nature timide a en principe une voix « faible » qui ne porte pas ; on sent dans celle – ci un manque d'assurance, elle peut même être trahie par de courts bégayements, des difficultés à articuler correctement les mots ou tout simplement des difficultés à se faire comprendre. Au contraire, une personne sûre d'elle, avec une forte personnalité, a une voix assurée et qui porte, elle n'aura aucun problème à parler devant tout un groupe d'auditeurs et saura convaincre son public sans difficulté.

³⁰ C. Sompayrac, *Les activités vocales à l'école maternelle permettent-elles à l'enfant de construire sa personnalité ?* Montpellier, 2001-2002.

L'enseignement/apprentissage de la récitation en classe permet aux élèves de vaincre la peur, le stress de s'exprimer devant un public. En effet, à force de soumettre les enfants à cet exercice, l'enseignant découvre ainsi ceux qui s'expriment bien en public, ceux qui ont des difficultés à le faire, et aussi fait éclore les génies de ses apprenants par le biais des tendances de comédiens. La récitation permet aux élèves à mieux se situer dans l'espace. Autrement dit, on peut certes réciter pour soi, mais l'exercice se fait tout de même la plupart du temps devant un ou des auditeurs : en classe, on récite devant ses camarades, et le professeur alors, l'élève s'applique pour donner le meilleur de lui – même. Elle met en valeur la qualité des textes, et enfin permet à l'élève de s'enrichir culturellement.

Il en ressort ainsi la fonction sociale de la récitation et des exercices oraux d'une manière générale car un individu qui a été soumis de façon constante aux exercices oraux et qui les a bien assimilés à la capacité de s'exprimer sans difficulté réelle devant un auditoire que ce soit au cours d'un entretien d'emploi, d'une réunion de travail, d'un exposé en classe ou partout ailleurs.

II.2.3.2. Sur le plan du développement de la culture littéraire

Acquérir la culture littéraire suppose connaître un bon nombre d'auteurs et leurs pensées, d'ouvrages et de citations. La récitation consiste à dire des textes entiers ou des extraits de textes tirés des œuvres soient au programme ou hors programme. A force de réciter des textes avec les élèves, ceux – ci acquièrent une connaissance littéraire. Le professeur doit veiller sur l'entretien des cahiers de récitation.

II.2.4. Sur le plan du développement de la sensibilité, de l'imagination et de la créativité

La richesse des textes poétiques est immense. Ils ouvrent l'esprit de leurs lecteurs, de leurs auditeurs et de leurs auteurs sur un monde où les mots ont un pouvoir créateur illimité, où tout peut être dit sans être écrit. Mais cet accès à la magie des mots n'est pas immédiat. Comment acquérir les clés qui permettent d'entrer dans cet univers ?³¹

La sensibilité, l'imagination et la créativité sont les instruments d'une relation au monde extérieur et intérieur. Elles jouent un rôle majeur dans le développement de l'enfant. L'école aide chaque enfant à enrichir son expérience sensible et son pouvoir créateur, en multipliant les occasions de se confronter à des matériaux et des actions. Elle lui permet ainsi de mieux

³¹ V. Marzouk, *comment aider les élèves de cycle III à développer leur sensibilité poétique ?* Montpellier, 2003-2004, p.2.

exprimer ce qu'il perçoit et ce qu'il ressent. La récitation fait partie des activités qui favorisent le développement de ces compétences.

II.2.4.1. La sensibilité

La sensibilité est selon le dictionnaire Larousse l'aptitude de quelqu'un à ressentir ou à exprimer les émotions. C'est l'aptitude à réagir à des phénomènes intérieurs ou extérieurs. Elle est enfin, la réceptivité plus ou moins grande d'un organisme vivant.

En ce qui concerne la récitation, la sensibilité s'observe à deux niveaux : au niveau de l'émotion que le texte suscite chez le lecteur qui est l'élève et au niveau de la réceptivité du texte par l'élève c'est-à-dire qu'il prend connaissance d'un texte auquel il s'ouvre. Cela peut amener l'élève à s'intéresser à la lecture et par conséquent à avoir une bonne culture littéraire. C'est dire que les textes choisis pour la récitation doivent captiver l'attention des élèves. En plus de la sensibilité, l'élève est sensibilisé à plusieurs cultures. La récitation est à la fois sensibilité et acte de sensibilisation.

Dans son article *Enseignement des langues étrangères et interaction dialogique à partir de textes dramatiques en privilégiant le développement de la sensibilité culturelle et langagière*,³² Marina Katnic – Bakarsic se fonde sur la stylistique structurelle et post-structurelle pour examiner l'importance de l'emploi de dialogues dramatiques dans le cadre de l'apprentissage de la langue étrangère. Elle se penche sur les différences entre communication langagière courante et dialogue dramatique. Elle discute du dialogue interculturel en tant que vecteur de l'amélioration de la sensibilité aux cultures et aux langues des apprenants et l'illustre par divers exemples de travail sur la base de textes dramatiques. Les dialogues sélectionnés sont en eux – mêmes des manifestations intéressantes de l'usage langagier ; ils sont empruntés dans certains cas au théâtre de l'absurde dont l'intention était de mettre à nu le caractère futile de la communication et de montrer l'isolement réciproque des individus du fait du langage (Ionesco et Beckett avaient choisi d'écrire dans une langue étrangère à l'égard de laquelle ils avaient donc un certain recul). En travaillant à partir de dialogues absurdes et d'exemples de communication manquée, les apprenants doivent

³² M. Katnic – Bakarsic, « Enseignement des langues étrangères et interaction dialogique à partir des textes dramatiques en privilégiant le développement de la sensibilité culturelle et langagière » in sensibilisation aux cultures et aux langues dans l'apprentissage des langues vivantes sur la base de l'interaction dialogique avec des textes, C.E.L.V, p.9.

analyser et interpréter la communication interculturelle et s'interroger sur le sens véritable du langage.

II.2.4.2. L'imagination

L'imagination est la faculté de se représenter les objets par la pensée. Il s'agit d'une fonction qui crée des images, et les utilise, l'imaginaire étant le contenu de ce qui est produit par cette fonction. Il peut se concevoir comme une sorte de territoire intime et propre à chaque individu, dans lequel celui – ci exerce sa faculté d'imagination, sans les barrières et les contraintes de la réalité. Il s'agit d'un caractère individuel, privé et donc, d'un pouvoir de la pensée. Il peut aussi se manifester dans le processus de créativité : la littérature, le jeu, l'art, sont l'expression de l'imaginaire. Tout éducateur s'attache à ce que l'enfant puisse développer son imagination et sa créativité dès son plus jeune âge. Ces facultés s'expriment dans le jeu de faire – semblant (ou jeu symbolique), dans les histoires qu'il raconte et qu'il écoute, le dessin. L'imagination n'est pas une évasion, une fuite, un refuge hors du réel mais un regard différent sur le réel.

La récitation permet de développer l'imaginaire de l'enfant en ce sens qu'il peut créer lui – même des textes en fonction de ce qu'il veut exprimer, il peut imaginer une scène décrite dans un texte et la représenter sans l'aide du professeur. Cela montre également qu'il a compris le texte ou ce dont il parle. La récitation, qui, est une activité d'éveil permet à l'élève d'être en contact permanent avec le texte et dont peut reproduire le style de l'auteur qu'il étudie. La récitation peut amener les élèves à produire des poèmes. C'est un exercice auquel ils ne sont pas soumis car ce sont les notes qui comptent pour eux.

II.2.4.3. La créativité

La créativité décrit de façon générale la capacité d'un individu ou d'un groupe à imaginer ou construire et mettre en œuvre un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème. Elle peut être plus précisément définie comme :

Un processus psychologique par lequel un individu ou un groupe d'individus témoigne d'originalité dans la manière d'associer des choses, des idées, des situations et, par la publication du résultat concret de ce processus, change, modifie ou transforme la perception, l'usage ou la matérialité auprès d'un public donné.

Elle croise notamment la création individuelle avec l'aptitude à utiliser des éléments trouvés alors qu'on cherchait autre chose. Un élève soumis de façon régulière à l'activité récitation peut développer ses capacités à produire des textes. Cette compétence est aussi

importante dans les activités de production écrite comme la rédaction. Il apparaît donc là le décloisonnement qu'il peut y avoir entre la rédaction et la récitation.

Ces trois compétences sont liées dans la mesure où la sensibilité est l'émotion que les textes créent chez l'apprenant c'est-à-dire qu'il a aimé ou pas. Ce sentiment montre que l'élève a compris le texte auquel il s'est ouvert, et c'est la raison pour laquelle, il peut réaliser certaines performances liées à ces compétences. Comme par exemple, reproduire un beau texte en s'inspirant du texte de récitation étudié, et c'est là qu'intervient la créativité de l'élève. Du moins, c'est par là qu'elle commence.

Ainsi, la récitation est plus utile que nous le pensions. Elle touche plusieurs aspects de la vie de l'homme c'est pourquoi nous pensons qu'elle a une fonction sociale, son intégration dans les pratiques de classe est nécessaire car elle apporte un plus à l'apprentissage du français mais aussi à la formation de l'individu.

En conclusion, après avoir fait état des problèmes et des avantages de la récitation dans l'enseignement/apprentissage en classe de sixième, nous constatons que malgré ses multiples difficultés, elle reste un exercice ouvert pour tout apprentissage car elle rappelle tous les autres disciplines (mathématiques, la science, le français...). Alors, nous pouvons retenir que la récitation reste malgré tout un exercice contribuant à la bonne formation de tout individu. Mais celle-ci présente quelques limites que nous analyserons à la suite de ce travail.

**Chapitre 3 : LES LIMITES DE LA
RÉCITATION PAR LES ÉLÈVES EN
SITUATION DE CLASSE**

Le chapitre précédent nous a permis de mettre en exergue les problèmes et les bienfaits de l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième de l'enseignement secondaire général. Mais force est de constater que comme toute discipline, la récitation présente aussi quelques points négatifs que nous avons décelé en analysant le questionnaire proposé aux apprenants de 6^{ème} B du lycée d'odza et comptons les étudier dans ce chapitre.

III.1. Les conséquences de la méthode du « Par cœur »

La récitation est un exercice qui convoque toujours la mémoire car c'est l'un de ses principes fondamentaux et lorsque nous parlons de mémoire, nous avons la méthode du « par cœur » qui est une méthode indispensable à la mémorisation des textes. Dans le « par cœur », le sujet qui récite reste presque toujours extérieur à ce qu'il récite, même s'il le comprend parfaitement et en donne la preuve par l'intonation. Voilà pourquoi le désengagement est l'attitude obligatoire du récitant.

Depuis jadis, les recherches faites en « matière de mémoire » ont fait l'objet de critiques de plus en plus virulentes dans les « hautes sphères » de l'éducation. Dès lors, si nous partons sur la base de la question suivante : « faut-il apprendre par cœur » ? nous verrons qu'en principe c'est impossible dans la mesure où c'est une méthode dénoncée depuis fort longtemps par certains pédagogues.

III.1.1. La surcharge de la mémoire

La surcharge de la mémoire est l'un des reproches adressés à la méthode du « par cœur » car lorsque nous apprenons une notion, nous ne devons pas étouffer la mémoire ; la mémoire n'accueille pas tout à la fois ; sa surcharge est donc à éviter au maximum. Cette méthode entraîne ou crée un blocus au niveau du cerveau, le cerveau devient comme aliéné et n'arrive plus à fonctionner normalement ; il devient similaire à une machine qui après avoir enregistré des notions, commence à les reproduire automatiquement.

Cependant, nous devons toujours faire en sorte que toute activité qui nécessite l'apport de la mémoire ne soit pas rude, intense de peur de la surcharger et de produire un choc au cerveau ; et une fois le cerveau est attaqué, les effets secondaires (comme par exemple les crises, troubles, ...) se font sentir.

Toutefois, la méthode du « par cœur » demande d'efforts démesurés de la part des apprenants parce que ceux-ci sont contraints à convoquer plusieurs paramètres intrinsèques afin de

pouvoir restituer les notions apprises. Apprendre par cœur exploite donc une partie bien spécifique de la mémoire : il s'agit de la mémoire de travail (ou mémoire à court terme).

III.1.1.1. Un cerveau câblé

Les apprenants d'aujourd'hui grandissent dans un monde où, par leur capacité à faire « attention partielle permanente » et ses effets sur notre cerveau est un sujet qui fait actuellement débat dans les milieux pédagogiques. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de perdre peut-être notre capacité de concentration ou notre cerveau s'adapte à un afflux continu de stimuli.

Notre cerveau est réellement en train de modifier son câblage voilà pourquoi nous pensons qu'il est nécessaire que nous adoptions une façon particulière d'enseigner aux élèves. Ainsi, d'après certains pédagogues il est de ressort que les enfants apprennent les faits si l'on ne peut puiser dans aucune réserve de connaissances, difficile de participer à un débat ou de prendre une décision éclairée.

III.1.1.2. L'absence de réflexion

Le « par cœur » est une méthode qui rend la mémoire faible, lente car après avoir emmagasinée des choses, elle est contrainte à les restituer au fur et à mesure et de manière progressive. Cela crée une absence de réflexion chez le sujet ; le sujet devient dépendant de la mémoire qui sans elle, ne peut pas apprendre normalement, il sait qu'il ne va plus réfléchir face à certaines situations parce qu'il doit faire recours au « par cœur ».

Réfléchir étant au centre de l'existence humaine, nous ne voyons pas comment un être normal peut se passer de lui vu que ladite méthode nous permet de mémoriser mécaniquement des connaissances, celles-ci ne sont pas ordonnées et classées dans le cerveau qui joue le rôle de régulateur ; c'est à ce niveau que la réflexion prend corps. Si elle est absente, le sujet va être comparable à une machine qui sort des choses automatiquement sans pouvoir apprécier leur origine, leur valeur. Cela témoigne ainsi le développement limité à l'ordre.

III.1.1.3. La perte de temps

La perte de temps est l'une des limites les plus en vue chez les apprenants qui pratiquent la méthode du « par cœur » ; au lieu d'apprendre pour retenir l'essentiel d'une leçon et passer à autre chose, le sujet se contente plutôt à mémoriser intégralement la notion apprise et cela est à l'origine de la perte de temps observée chez les apprenants.

Apprendre donc par cœur constitue une perte de temps parce que les pédagogues pensent que le temps de l'apprentissage par la mémorisation des faits permet au sujet de ne pas se concentrer sur ce qu'il apprend c'est pourquoi d'après Tapscott, l'existence de Google,

Wikipédia et autres bibliothèques en ligne induit que l'apprentissage par cœur n'est plus un élément nécessaire de l'éducation car avec la mondialisation, l'apprenant peut faire recourt à d'autres moyens d'apprentissage rapide et efficace, d'où cette affirmation de Tapscott : « Le puits de science, ce n'est plus l'enseignant, c'est internet ». Cette affirmation nous permet de comprendre que la méthode du « par cœur » serait en train de disparaître progressivement dans l'école contemporaine parce que d'autres méthodes plus efficaces et plus rapides sont créées chaque jour dans le but de faciliter l'enseignement/apprentissage. Il est nécessaire que les enfants apprennent pour comprendre le monde et sachent pourquoi les choses sont conçues.

La méthode du « par cœur » aujourd'hui n'est pas saluée par certains éducateurs qui pensent que c'est une technique qui engloutit les apprenants parce qu'au lieu d'apprendre pour retenir, les enfants mémorisent des leçons sans tenir compte de la visée et des mots qui les constituent.

La preuve : quand vient le moment de restituer ou de réciter ce qui a été appris en amont, nous constatons que certains le font mécaniquement et une fois qu'un mot de la séquence buchée leur échappent l'apprentissage devient difficile et raté car le mot ou les mots oublié(s) désorganise(nt) le texte appris par cœur. Cette méthode touche les niveaux d'apprentissage qui seront étudiés dans la partie suivante.

III.2. Les niveaux d'apprentissage

La récitation « par cœur » entraîne d'autres limites répartis selon deux niveaux : un niveau technique et un niveau moral.

III.2.1. Le niveau technique

A ce niveau, l'apprentissage « par cœur » est un montage de mécanismes verbaux. Savoir par cœur c'est donc réciter mécaniquement un texte obéissant aux lois suivantes : la répétition, l'organisation, l'intérêt.

Dans le « par cœur », le sujet qui récite reste presque toujours extérieur, étranger à ce qu'il récite, même s'il comprend parfaitement et en donne la preuve par l'intonation, nous observons à ce niveau le désengagement qui est l'attitude obligatoire du récitant. Cependant, la méthode du « par cœur » présente des dangers

III.2.1.1. Le psittacisme³³

L'apprentissage par cœur du vocabulaire, à l'occasion des textes appris et non compris conduit l'enfant friand de mots nouveaux, à parler pour ne rien dire. Une telle pratique ne saurait avoir une importance morale, mais ces fausses acquisitions persisteront au cours de la scolarité de l'apprenant et, contrairement à une conception fort répandue, feront écran à une véritable compréhension ultérieure.

III.2.1.2 La non intériorisation des tournures syntaxiques

Le manque d'usage des faits esthétiques peut être un des facteurs de la récitation « par cœur ». L'intériorisation ne peut s'accomplir que si la syntaxe du texte correspond au niveau intellectuel du récitant.

III.2.1.3 Le savoir instrumental

Le « par cœur » n'évoque pas seulement la récitation il peut viser un autre objet : l'apprentissage de ce qu'on appelle les mécanismes de base c'est-à-dire les opérations en calcul, l'orthographe d'usage et grammaticale en français. Sur ces deux points, l'excellence du « par cœur » est loin d'être démontrée. Le cas de l'orthographe est particulièrement éclairant. S'il suffisait de savoir une règle par cœur, il serait possible d'éliminer toutes les fautes d'orthographe grammaticale. Or il est de constatation courante que les élèves entraînés peuvent savoir une règle par cœur, mais l'appliquer correctement dans les exercices appropriés comme la récitation devient chose impossible.

C'est pourquoi le « par cœur » appartient à un univers de langage désincarné, déphasé de son emploi véritable. Il peut facilement être comparé à une machine à calculer car son véritable danger est de laisser croire que l'on connaît alors qu'au fond l'apprenant agit mécaniquement.

III.2.2 Le niveau moral

Le « par cœur » présente un certain nombre de particularités qui ne peuvent que rebuter tout esprit soucieux d'intelligence, de liberté et d'authenticité. Entrer dans le par cœur, c'est entrer dans l'univers magique des mots. Répéter des phrases obscures (totalement incomprises) parce que ces phrases sont estimées et attendues par le maître qui interroge. C'est aussi se mettre dans l'attitude de sauvage prononçant des paroles rituelles.

Dès lors, l'usage du « par cœur » entraîne infailliblement chez l'enfant une défiance de soi, une habitude devant toute difficulté, de rechercher la formule qui s'y applique, une perte progressive de l'authenticité et de la mobilité intellectuelle.

³³ <https://fr.m.wikipedia.org>.

Au terme de ce chapitre, nous avons énuméré et analysé quelques limites de la récitation ; malgré le fait qu'elle soit un exercice activement présente dans les programmes officiels de français du 1^{er} cycle de l'enseignement général. Ainsi, ces limites ne changent pas le fait qu'elle reste un exercice oral œuvrant pour la bonne formation des apprenants des classes de 6^{ème}. Toutefois, nous ne saurons conclure cette étude sans faire des suggestions didactiques.

**Chapitre 4 : SUGGESTIONS
DIDACTIQUES**

Le chapitre précédent nous a permis de passer en revue la valeur de la récitation dans le quotidien de l'apprenant de sixième. Cette valorisation passe par le biais de plusieurs paramètres qui font de la récitation non pas seulement un exercice de mémoire et de déclamation des textes mais un exercice qui va au-delà de cette fonction première. Voilà pourquoi dans le présent chapitre, nous présenterons d'autres paramètres susceptibles d'aider l'apprenant à produire de meilleures récitations. A cet effet, nous les adapterons sur des fiches didactiques/préparation.

IV.1. Déroulement de la séquence d'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème}

L'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième doit s'étendre sur une période de six (06) semaines soit 55minutes par séance. Durant ces six (06) semaines, l'enseignant a le temps de convoquer tous les paramètres nécessaires à l'acquisition et à la pratique de l'exercice, pour cela il doit organiser, planifier les séances de tel sorte à avoir au bout de l'apprentissage les résultats escomptés.

Ainsi, la structuration au terme des six (06) semaines doit avoir la configuration suivante :

→ La **1^{ère} semaine** : est destinée à la découverte et mise en relief de l'exercice (à ce niveau l'enseignant insiste sur le caractère définitoire de l'exercice, ses objectifs et sur ses principes), bref il s'agit d'une présentation générale de la récitation.

Entre temps, l'enseignant opère à un choix de trois textes en fonction du module en cours et les communique à la classe pour une entrée en matière.

→ **La 2^{ème} semaine** : l'enseignant poursuit sa leçon par une analyse minutieuse de l'exercice ; il met l'accent sur la structure interne des textes qui constituent toujours la récitation ; il présente aux apprenants les éventuels types de texte qui renvoient à la récitation, sur leur longueur, leur configuration, le style souvent utilisé dans ces textes, l'explication des mots et expressions difficiles, la maîtrise du sens de chaque de ces mots par l'apprenant, le ton utilisé et enfin il met l'accent sur la portée (leçon) de ces textes-là.

→ **La 3^{ème} semaine** : permet à l'enseignant de sensibiliser la classe sur la nécessité de produire une récitation correcte ; à cet effet l'apprenant doit savoir lire, savoir prononcer les mots, se mettre en confiance en dominant son auditoire, maîtriser le texte (suivre le rythme, la

cadence) afin de faire vivre la récitation et égayer son auditoire ; convoquer la gestuelle qui est fondamentale dans la pratique de cet exercice ; c'est elle qui permet d'observer si l'apprenant est en symbiose avec son texte.

L'enseignant insistera aussi sur l'environnement qui est l'un des paramètres à ne pas négliger, il doit être sain et favorable aux apprenants c'est ce que Vygotski (1989) stipule dans le développement de la théorie socioconstructiviste que : « l'enfant est le résultat de son immersion dans son environnement culturel et du processus d'appropriation qu'il en fait. ».

→ La **4^{ème} et la 5^{ème} semaine** : destiné à l'intégration et à l'évaluation. L'enseignant intègre d'abord en formulant une tâche qui permettra à la classe de convoquer toutes les ressources qui vont l'aider à résoudre cette tâche, puis à la 5^e semaine, on commence à évaluer.

Cette intégration se fait en trois séances à savoir : l'analyse des données d'une tâche (1^{ère} séance) et la mobilisation des ressources (2^{ème} séance) qui se feront à la 4^{ème} semaine et à la 5^{ème} semaine nous traiterons de la production et de l'appréciation de ces productions (3^{ème} séance) par les apprenants eux-mêmes sur la supervision de l'enseignant car selon la théorie de l'activité, « l'enseignant est un accompagnateur, un guide ».

→ La **6^{ème} semaine** : l'évaluation se poursuit.

IV.2. La formation des enseignants

L'avènement de l'Approche Par Compétences avec Entrée par les Situations de Vie dans les programmes scolaires de l'enseignement secondaire général au Cameroun est venu rendre l'apprentissage plus concret, plus actif ; nous l'observons également avec l'enseignement/apprentissage de l'oral qui met l'apprenant au centre des apprentissages lui permettant d'exprimer son agir compétent, de bien s'exprimer à l'oral comme à l'écrit. La démarche adoptée par cette nouvelle approche échappe quelque peu à certains enseignants contrairement à l'ancienne approche (la PPO) car ceux-ci connaissent d'énormes difficultés à pouvoir adapter une pédagogie adéquate à cette discipline. Voilà pourquoi dans le souci d'améliorer les compétences et les performances orales des apprenants, nous proposons aux acteurs de l'éducation d'organiser des séminaires de formation à l'intention des enseignants au moins une fois par séquence afin que ceux-ci améliorent leurs compétences face à cette discipline et puissent trouver des stratégies nécessaires à la dite pédagogie.

IV.3. Les comportements relatifs à l'enseignant et à l'apprenant

Dans cette partie, il est question de proposer l'attitude que doit adopter l'enseignant et l'apprenant avant, pendant et après la récitation

IV.3.1. Le comportement relatif à l'enseignant

L'enseignant joue un très grand rôle dans l'enseignement ; son comportement est décisif avant, pendant et après l'enseignement/apprentissage de la récitation.

IV.3.1.1. Avant la récitation

L'enseignant devra s'arranger à ce que tous les éléments nécessaires à sa pédagogie soient en adéquation avec la classe, avec l'exercice afin que son objectif soit atteint. Voilà pourquoi avant de commencer la séquence, l'enseignant donne aux apprenants le choix du ou des texte(s) : on n'attend pas les mêmes récitations pendant deux heures et cela leur permet de prendre connaissance d'autres poèmes, textes, que celui étudié au cours de lecture. Mais s'il souhaite utiliser un texte à réciter pour toute la classe, il peut le segmenter en partie. Une discussion est ensuite possible pour vérifier la compréhension. Il faut ensuite distribuer les textes aux apprenants en début de séquence de façon à pouvoir les interroger tout au long de la séquence (3 à 4 élèves par cours par exemple) ; il faut par la suite élaborer la grille d'évaluation avec les élèves. Cela leur permet de se rendre compte du travail qu'ils auront à effectuer.

→ Tableau d'annotation de la récitation

Les propositions ci-dessous concernent l'annotation de la récitation. Il présente trois (3) rubriques qui sont :

-Mémorisation du texte : (8 pts)

Cette partie est notée en fonction de la longueur du texte ; voilà pourquoi la note sera proportionnelle au taux du texte mémorisé.

-Diction : (6 pts)

Ici nous convoquerons l'intonation et le respect des pauses (2 pts), la prononciation (2 pts) et le volume de la voix (2 pts).

-L'expression corporelle : (6 pts)

Nous ferons appel à la présentation physique (2 pts), à la cohésion : geste + contenu (2 pts) et la mimique ou attitude (2pts).

IV.3.1.2. Pendant la récitation

L'enseignant joue le rôle de médiateur entre le récitant et la classe l'enseignant peut organiser la récitation individuelle ou en petits groupes (notes en longueur du texte appris). Il doit sélectionner le passage donné à apprendre en fonction du niveau de l'élève. On peut aussi désigner un narrateur et des personnages quand il y a des dialogues (ex : dans le Corbeau et le Renard). Cela revient à ce que Vygotski appelle « Médiation dans l'activité » issue de la 1^{ère} génération de la théorie de l'activité. (Vygotski, 1985).

Toutefois, l'enseignant peut également faire participer les apprenants à la notation. Il faut dans ce cas insister sur le fait qu'ils doivent être attentifs, objectifs et respectueux. Et ils comprendront ce qu'ils doivent faire et ne doivent pas faire. Alors on parlera de note consensus mais la note finale reviendra à l'enseignant.

IV.3.1.3. Après la récitation

L'après séance permet à l'enseignant de faire un bilan concernant l'évaluation, la pratique de l'exercice par les apprenants. Il juge si les règles et principes ont été appliqués ; est-ce que tous les paramètres nécessaires à la production d'une récitation correcte ont été mis en œuvre. A l'issue de ce bilan, il procède à des statistiques relevant de sa classe.

Enfin il juge si l'objectif visé par son enseignement/apprentissage a été atteint.

IV.3.2. Le comportement relatif à l'apprenant

Tout comme le comportement de l'enseignant, celui de l'apprenant est aussi déterminant dans le cadre de l'enseignement/apprentissage de la récitation ; il intervient également à trois niveaux :

IV.3.2.1. Avant la récitation

L'apprenant doit mobiliser toutes les ressources apprises tout au long de la séquence afin de produire une récitation correcte. C'est l'occasion pour lui de revisiter certains paramètres qui lui échappent encore, travailler davantage en lecture (lecture à voix haute afin d'évaluer la

prononciation des mots, mais aussi son timbre vocal), travailler son éloquence et la gestuelle correspondant au texte à réciter, maîtriser son texte.

IV.3.2.2. Pendant la récitation

Lors de cette étape, le principal paramètre auquel il devra toujours faire recours c'est la confiance ; l'apprenant pendant la récitation doit être en confiance, être en harmonie avec l'environnement (La classe) et avec son texte. Il doit aussi être dégagé, détendu afin d'éviter les égarements. Se souvenir qu'il se trouve dans un espace ludique. Respecter la ponctuation, le rythme, la rime du texte à réciter. Être calme et surtout sobre pour mieux s'écouter et s'apprécier.

IV.4. Elaboration de quelques fiches didactique/de préparation

Dans cette sous-partie, nous essayerons de mettre ce que nous avons développé précédemment sur l'enseignement/apprentissage de la récitation sous la forme des fiches didactique et pédagogique.

IV.4.1. Elaboration de trois (03) fiches pour les leçons

→ **Fiche de préparation N° 1** : (Comment mémoriser un texte par cœur ?)

Module 1 : Vie quotidienne

Classe : 6^{ème}

Nature de la leçon : Expression orale

Titre de la leçon : La récitation

Durée : 55 min

Savoirs à acquérir : à la fin de cette leçon, l'apprenant doit mémoriser de façon ordonnée un texte par cœur.

Texte support : « Le Laboureur et ses enfants », Jean de La Fontaine, *Les Fables*.

Texte : Le laboureur et ses enfants.

Travaillez, prenez de la peine :

C'est le fonds qui manque le moins.

Un riche Laboureur, sentant sa mort prochaine,

Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.

« Gardez – vous, leur dit – il, de vendre l’héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l’endroit ; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu’on aura fait l’oût **1** :
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse. »
Le père mort, les fils vous retournent le champ,
Deçà, delà, partout....
Si bien qu’au bout de l’an
Il en rapporta davantage.
D’argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

Jean de La Fontaine, *Les Fables*

N.B : Le texte doit être photocopié et distribué aux élèves à cause de sa longueur, cela permettra à l’enseignant de gagner en temps. Ces photocopies doivent être par la suite collées dans les cahiers de récitation des élèves.

N°	Etapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	Situation du texte : ce texte de Jean de La Fontaine tiré <i>des Fables</i> , traite du Laboureur et ses enfants.	-Texte -Tableau -Craie	Situer le texte ci-dessus.
2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min	Le traitement des questions par les apprenants.	-Texte -Tableau -Craie	-Déterminer la structure du texte. -Quels sont les principes de base de la mémorisation ? -Que signifie « mémoriser » un texte ?
3-	Confrontation	10 min	Les productions des apprenants.	-Texte -Craie -Tableau	-Présentation des travaux par quelques élèves, découverte des erreurs, correction des erreurs, mise au point de l'enseignant.
4-	Formulation de la règle	15 min	« Mémoriser » un texte c'est le fait de conserver une information dans une mémoire. Les quatre principes de base de la mémorisation sont : l'intention (volonté de retenir développe une motivation intérieure) ; l'imagination dirigée ; l'art de l'association et la répétition (elle permet de réactiver la mémoire à certains moments).	-Texte	-Définir ce qu'on entend par « Mémoriser » un texte. -Observer la structure du dit texte. -Déterminer les différents principes de mémorisation.
5-	Consolidation	10 min		Consigne	Devoir : Mémorisez les huit premiers vers de ce poème.

→ **Fiche de préparation N° 2** : (Comment déclamer un texte ?)

Module 1 : Vie quotidienne

Classe : 6^{ème}

Nature de la leçon : Expression orale

Titre de la leçon : La récitation

Durée : 55 min

Savoirs à acquérir : à la fin de cette leçon, l'apprenant doit déclamer correctement un texte appris par cœur.

Texte support : « Le Laboureur et ses enfants », Jean de La Fontaine, *Les Fables*.

N°	Etapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	Situation du texte : ce texte de Jean de La Fontaine tiré <i>des Fables</i> , traite du Laboureur et ses enfants.	-Texte -Tableau -Craie	Situer le texte ci-dessus.
2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min	Le traitement des questions par les apprenants.	-Texte -Tableau -Craie	-Que signifie déclamer ? - Comment déclame-t-on un texte ? - Quels moyens mettre en exergue pour une bonne déclamation ?
3-	Confrontation	10 min	Les productions des apprenants.	-Texte -Craie	Présentation des travaux par quelques élèves, découverte des erreurs,

				-Tableau	correction des erreurs, mise au point de l'enseignant.
4-	Formulation de la règle	15 min	Déclamer un poème revient à réciter à haute voix, en marquant le sens du texte par les intonations et, éventuellement, par le geste ; avec le ton et les gestes convenables : déclamer une tirade. Prononcer, dire une phrase, un texte avec emphase c'est-à-dire le recours aux tournures utilisées à l'oral.	-Texte	Que signifie le terme « Déclamer » ; quels sont les éléments à convoquer pour bien déclamer ?
5-	Consolidation	10 min		Consigne	Devoir : Déclamer les huit premiers vers de ce poème.

→ **Fiche de préparation N° 3** : (Quels sont les autres paramètres nécessaires pour une bonne récitation ?)

Module 1 : Vie quotidienne

Classe : 6^{ème}

Nature de la leçon : Expression orale

Titre de la leçon : La récitation

Durée : 55 min

Savoirs à acquérir : à la fin de cette leçon, l'apprenant doit faire appel à d'autres paramètres autre que la mémorisation et la déclamation pour produire une récitation correcte.

Texte support : « Le Laboureur et ses enfants », Jean de La Fontaine, *Les Fables*.

N°	Etapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	Situation du texte : ce texte de Jean de La Fontaine tiré <i>des Fables</i> , traite du Laboureur et ses enfants.	-Texte -Tableau -Craie	Situer le texte support.
2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min	Le traitement des questions par les apprenants.	-Texte -Tableau -Craie	-Combien de personnages interviennent dans le texte ? -Souligner et expliquer les mots difficiles du texte. -Quelle leçon de morale véhicule le texte support ? -Quels paramètres oraux mettre en

					œuvre pour produire une bonne récitation ?
3-	Confrontation	10 min	Les productions des apprenants.	-Texte -Craie -Tableau	Présentation des travaux par quelques apprenants, découverte des erreurs, correction des erreurs, mise au point de l'enseignant.
4-	Formulation de la règle	15 min	En dehors de la mémorisation et de la déclamation, l'apprenant doit savoir qu'il existe d'autres paramètres permettant de produire une bonne récitation. Il peut s'agir de la voix, de l'expression, la maîtrise de la lecture (bonne prononciation des mots), expression corporelle, la gestuelle. Ces paramètres sont nécessaires pour que l'élève puisse produire un récit oral vivant. La « Morale » du texte n'est pas à négliger.	-Texte	Déterminer les paramètres oraux qui peuvent nous aider à produire une récitation correcte et vivante
5-	Consolidation	10 min		Consigne	Exercice : déclamer les huit premiers vers de ce poème d'une voix claire et intelligible, soignant votre expression orale en mettant l'accent sur la gestuelle.

IV.4.2. Exemple de fiches d'intégration

Fiche de préparation d'intégration orale : 1^{ère} séance

Module 3 : Citoyenneté et environnement

Classe : 6^{ème}

Compétence attendue : compte tenu des défis à relever dans son quotidien, l'apprenant pourra produire une récitation correcte en faisant appel aux ressources du module mais aussi à d'autres paramètres oraux tels que : l'expression corporelle, la prononciation...

Nature de la leçon : Intégration en expression orale

Titre de la leçon : Analyse des données d'une tâche

Durée : 55min

Tâche : texte : « Le Corbeau et le Renard », La Fontaine, *Les Fables*.

Consigne : produis une récitation dans laquelle :

- 1- Tu fais appel au technique de mémorisation et déclamation des textes ;
- 2- Tu fais intervenir aussi la voix, l'expression du corps, la gestuelle ;
- 3- Tu insistes sur la morale (la leçon) du texte.

Savoirs à acquérir : A la fin de cette leçon, l'apprenant doit identifier et déterminer le rôle de chacune des données de cette tâche afin d'en préparer une réalisation efficiente.

N°	Étapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	L'exercice porte sur l'analyse des données d'une tâche en expression orale. La tâche porte sur un texte poétique. Il s'agit de produire une récitation.	-Tâche -Objectif formulé	-Sur quoi porte la leçon de ce jour ? -Lisez la tâche ; Qu'est-ce qui est attendu de vous ?

2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min	Le traitement des questions par les apprenants.	-Tâche -Objectif formulé	-Identifions les différentes composantes de la tâche afin de mieux faire l'analyse des données : -Quel est le contexte ? -Quel problème dois-je résoudre ? -Quel est le type de production attendue ? -Que doit-on retrouver dans mon travail ?
3-	Confrontation	15 min	Les productions consensuelles des apprenants.	-Tâche -Objectif formulé	
4-	Formulation de la règle	15 min	Les différentes parties de cette tâche sont : -Le contexte est celui de la détresse -Le narrateur pleure la perte d'un être qui lui est cher ; -Le problème posé ici est celui de la mémorisation et de la déclamation des textes -Type de production : la récitation -Les ressources à mobiliser : le lexique relatif à la citoyenneté et à l'environnement, la gestuelle, la mimique, une bonne expression.	-Tâche -Objectif formulé	A partir des réponses que nous avons, quelles sont les différentes parties de cet énoncé ? Quelles sont les ressources à mobiliser pour réaliser cette tâche.

5-	Consolidation	5 min		Consigne	Reformulez la tâche afin de la réaliser.
----	---------------	-------	--	----------	--

Fiche de préparation d'intégration orale : 2^{ème} séance

Module 3 : Citoyenneté et environnement

Classe : 6^{ème}

Compétence attendue : compte tenu des défis à relever dans son quotidien, l'apprenant pourra produire une récitation correcte en faisant appel aux ressources du module mais aussi à d'autres paramètres oraux tels que : l'expression corporelle, la prononciation...

Nature de la leçon : Intégration en expression orale

Titre de la leçon : Mobilisation des ressources et production

Durée : 55min

Tâche : texte : « Le Corbeau et le Renard », La Fontaine, *Les Fables*.

Consigne : produis une récitation dans laquelle :

- 4- Tu fais appel au technique de mémorisation et déclamation des textes ;
- 5- Tu fais intervenir aussi la voix, l'expression du corps, la gestuelle ;
- 6- Tu insistes sur la morale (la leçon) du texte.

Savoirs à acquérir : A la fin de cette leçon, l'apprenant doit mobiliser les ressources nécessaires afin de réaliser la production attendue.

N°	Étapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	Nous sommes appelés à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de la tâche proposée c'est-à-dire à déterminer les éléments constitutifs qui nous permettrons de réussir notre récitation.	-Tâche -Objectif formulé	-Lisez attentivement la tâche puis dites ce qui est attendue de vous. -Comment devez-vous procéder pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de cette tâche ?
2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min	Le traitement des questions par les apprenants.	-Tâche -Objectif formulé	-Identifiez les éléments constitutifs de la tâche proposée. -A quoi renvoie la technique de mémorisation et de déclamation ? -Déterminez les autres paramètres à convoquer lors de la récitation. -Déterminez la leçon de morale contenue dans le texte à déclamer. -Récitez ce poème.
3-	Confrontation	15 min	Les productions consensuelles des apprenants.	-Tâche -Objectif formulé	
4-	Formulation de la règle	20 min	Dans le poème, nous retrouvons les adjectifs qualificatifs, les reprises nominales, les temps verbaux tels que le passé simple, l'impératif...	-Tâche -Objectif formulé	Récitez le poème qui vous a été demandé en faisant appel à votre mémoire, à la gestuelle, à bonne articulation des mots et à la bonne expression, ayez une voix qui porte.

Fiche de préparation d'intégration orale : 3^{ème} séance

Module 3 : Citoyenneté et environnement

Classe : 6^{ème}

Compétence attendue : compte tenu des défis à relever dans son quotidien, l'apprenant pourra produire une récitation correcte en faisant appel aux ressources du module mais aussi à d'autres paramètres oraux tels que : l'expression corporelle, la prononciation...

Titre de la leçon : Appréciation des productions

Durée : 55min

Tâche : texte : « Le Corbeau et le Renard », La Fontaine, *Les Fables*.

Consigne : produis une récitation dans laquelle :

7- Tu fais appel aux techniques de mémorisation et déclamation des textes ;

8- Tu fais intervenir aussi la voix, l'expression du corps, la gestuelle ;

9- Tu insistes sur la morale (la leçon) du texte.

Savoirs à acquérir : A la fin de cette leçon l'élève doit être capable d'apprécier sa production

N°	Étapes de la leçon	Durée	Contenus	Supports	Activités d'enseignement/apprentissage
1-	Découverte et mise en relief de la situation problème	5 min	Nous sommes appelés à apprécier nos productions au regard de la grille d'évaluation proposée.	-Tâche -Objectif formulé - Production des élèves	-Lisez la tâche et la grille d'évaluation proposée et dites ce qui est attendu de vous. -Comment devez-vous apprécier vos productions ?

2-	Traitement et mise en relief de la situation problème	15 min		-Tâche -Objectif formulé - Production des élèves	- Vérifiez, consigne après consigne, la conformité des productions avec les critères fixés par la grille. - Identifiez, expliquez et les erreurs. - Améliorez/corrigez les productions.
3-	Confrontation	15 min	Les productions améliorées des apprenants.	-Tâche -Objectif formulé - Production des élèves	- Présentez les productions amendées/améliorées.
4-	Formulation de la règle	20 min		-Tâche -Objectif formulé - production des élèves	- Présentez les meilleures productions.

Exemple de grille d'annotation de la récitation

Nom et prénom :

Date :

N° de la récitation : ...

N° de la séquence :

Rubriques	Points
Mémorisation du texte (taux de mémorisation du texte)	<u> </u> /8
Diction : - Intonation et respect des pauses ; - prononciation ; - volume de la voix.	<u> </u> /6
L'expression corporelle : - présentation physique ; - cohésion (geste + contenu) - mimique/attitude.	<u> </u> /6

Modèle de séquence didactique

Période du au

Enveloppe horaire globale : 24 heures

Apprentissages notionnels : 13 heures ; **apprentissage de l'intégration** : 3 heures ; **évaluation** : 6 heures ; **comptes rendus et remédiations** : 2heures

Année scolaire : 2018-2019

Etablissement :

Classe : 6^{ème}

Titre du module : vie quotidienne.

Famille de situation : utilisation de la lecture, de l'oral et de l'écriture pour résoudre les problèmes liés à la vie quotidienne.

Compétence attendue : Etant donné les problèmes liés à la vie quotidienne, l'apprenant devra accomplir des actions positives, rendre compte de ses activités quotidiennes, en faisant intervenir les ressources de module.

Ressources : ressources du module en cours.

Récitation : « Le Laboureur et ses enfants », Jean de La Fontaine, *Les Fables*.

Semaines	Situations de vie	Réception des textes	Outils de langue				Production des textes		Savoir être	
1 ^{ère} semaine	-Interaction avec des proches ; - Participation à une activité en famille ou en société ;	Lecture méthodique Français 6 ^{ème} /1 ^{ère} année (livre unique) « Le Corbeau et le Renard », P.93	Lecture suivie	Grammaire La phrase déclarative	Conjugaison	Orthographe L'accord des adjectifs qualificatifs	Vocabulaire	Expression écrite La description : insertion du dialogue dans une description	Expression orale On fait appel à la dramatisation (revisiter les techniques de la dramatisation)	-Sens de l'observation ; -Sens de l'écoute ; -Sens de l'anticipation ; -Sens de l'organisation ; -Application ;
	-Echanges culturels ; - Participation à une activité scolaire ;		<i>Les Fables, de La Fontaine</i>		Les verbes du 3 ^e groupe		Champs lexicaux : synonymes/antonymes relatifs à la citoyenneté et à l'environnement	Les éléments constitutifs de la description : communication d'un sentiment	Rappel sur les faits à convoquer	- Discernement ; -Esprit critique ; -Tolérance ; -Créativité.
2 ^e semaine			<i>Les Fables, de La Fontaine</i>	Les types de phrase : la phrase impérative				La récitation : mémoriser un texte à déclamer.		
3 ^e semaine										
4 ^e semaine	Participation aux activités de la classe.	INTEGRATION : voir la fiche d'intégration N°1 (1 ^{ère} séance)								
5 ^e semaine		Evaluation	Correction orthographique	Etude de texte			Expression écrite			
6 ^e semaine		Expression orale	Comptes rendus et remédiation							

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de notre recherche dont le thème a porté sur « l'enseignement de l'oral : la problématique de la récitation en classe de 6^e de l'enseignement secondaire général au Cameroun » nous voulons rappeler que malgré les insuffisances qu'elle présente, la récitation reste et demeure un exercice scolaire important en vue de l'amélioration et le développement des compétences chez l'apprenant de sixième.

La problématique présentée à l'introduction générale s'est axée sur l'origine des difficultés liées à l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième. A partir de cette problématique nous avons émis une hypothèse générale et trois hypothèses secondaires à savoir :

Hypothèse générale : l'enseignement de l'oral voit le jour au premier cycle de l'enseignement général avec l'avènement de l'APC/ESV car l'apprenant doit adapter ses acquis en fonction de son environnement ; il doit être capable de faire face aux difficultés quotidiennes en expérimentant ou en faisant valoir ses compétences. Cet avènement vient rendre l'apprenant curieux et actif d'où la nécessité de la pratique de la récitation en classe de 6^e.

Hypothèses secondaires :

- la récitation fait face à de nombreux problèmes tant pour son enseignement que pour sa pratique. Ces problèmes sont de deux ordres : d'abord technique, ensuite moral ;
- l'enseignement/apprentissage de la récitation ne présente pas que des méfaits, il regorge également des avantages qui participent activement à la bonne formation d'un individu ;
- la récitation dans l'oral doit regrouper tous les paramètres pouvant aider l'apprenant à produire de meilleures récitations. Nous pensons par exemple à l'expression corporelle, au timbre vocal, à la maîtrise du texte et du sens des mots qui la constitue.

Nous avons opté pour une méthode de travail à deux volets : le volet théorique et le volet pratique.

Les chapitres 1, 2, 3 ont constitué l'aspect théorique de cette recherche car nous avons évoqué tour à tour l'enseignement de l'oral au premier cycle : cas de la récitation (son origine, ses objectifs et ses principes) ; les problèmes, les avantages de l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième ; ainsi que ses limites.

L'aspect pratique quant à lui, a consisté à une descente sur le terrain à la recherche des informations qui nous ont permis d'avoir une vue plus claire de la situation. Aussi nous a-

t-elle permise de vérifier les hypothèses de recherche que nous avons formulées à l'introduction de notre travail. Ensuite, nous avons élaboré des suggestions à la fois théoriques et pratiques.

Cependant, nous sommes parvenus à de multiples résultats. En effet, nous avons constaté que la récitation présente à la fois des difficultés et des avantages relevant à son enseignement/apprentissage mais aussi des limites ou points noirs. Comme difficultés, nous notons le savoir instrumental, le manque d'assurance, le problème de dyslexie, l'absence de lecture, l'expression corporelle, le manque d'éveil, le volume horaire insuffisant, la démotivation du sujet...

Face à tous ces problèmes rencontrés, et sans prétendre proposer des solutions miraculeuses, extraordinaires, nous avons pensé faire de la récitation une activité à part entière c'est pourquoi, nous avons adressé des suggestions pouvant aider les acteurs de l'éducation à améliorer l'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de sixième. Voilà pourquoi nous avons élaboré une séquence didactique et quelques fiches de préparation à propos.

Dès lors, nous ne pouvons pas estimer avoir tout dit sur le thème. Certains points n'ont sans doute pas été suffisamment explorés ou même pas du tout évoqués dans ce travail qui constitue nos premiers pas dans la recherche. Il s'agit principalement d' :

- une étude plus claire de l'arrivée de la récitation dans le système éducatif camerounais ;
- une étude plus élaborée des méthodes d'apprentissage de la récitation en tant qu'exercice d'expression orale ;
- une analyse plus constructive des programmes scolaires.

La science étant nécessairement une source intarissable, ces points pourront constituer de nouvelles pistes de recherche.

ANNEXE

1- QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

Le questionnaire qui vous est proposé s'inscrit dans le cadre de nos travaux de fin de formation. Les informations qui seront collectées serviront à la rédaction de notre mémoire et seront utilisées dans le strict respect de l'anonymat. Vos réponses nous seront d'une grande importance. Merci.

Etablissement :

.....

Classe(s) du premier cycle tenue(s)

Ancienneté : plus de 5ans ; moins de 5ans ; cinq ans.

1° Que pensez-vous de l'effectivité de l'enseignement de l'oral/récitation au premier cycle ?.....

.....

2° Est-ce que l'oral est pratiqué en classe de français au même titre que les autres disciplines ?.....

.....

....

3° Pensez-vous que les enseignants sont mieux outillés pour enseigner l'oral ?.....

.....

4° Pourquoi enseigne-t-on la récitation en classe de sixième ?

.....

5° La pratiquez-vous constamment en classe ?.....

6° Quelle attitude adopte la classe pendant les séances de récitation ?.....

.....

7° Quelles sont les difficultés auxquelles se heurtent la classe pendant les séances de récitation ?.....

.....

8° Pensez-vous que la pratique de la récitation est objective ?.....

9° Comment faire pour remédier à ces difficultés ?.....

10° La récitation est-elle bénéfique pour l'apprenant de sixième ?.....

2 – QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX APPRENANTS

Chers élèves,

Dans le cadre de notre formation à l'enseignement du français à l'Ecole Normale Supérieure, nous menons un travail de recherche qui sera utile à l'apprentissage de la récitation. C'est dans l'intention de vous associer à ce travail, que nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous posées. Merci de votre disponibilité.

NB : cocher librement les cases qui nous conviennent, sinon bien vouloir répondre librement en toutes lettres.

Nom.....

Prénom.....

Âge.....

Classe.....

Dernier établissement fréquenté

1 – Que pensez-vous de l'enseignement de l'oral/ de la récitation en classe de 6^{ème} ?

.....

2 – Les cours d'expression orale sont-ils dispensés comme les autres disciplines

scolaires ?.....

3 – Aimez-vous le cours d'expression orale/récitation ?.....

4 – Selon vous à quoi sert-il ?.....

5 – Vous souvenez-vous de la récitation à l'école primaire ?.....

6 – En quoi consistait-elle ?.....

7 – Aimiez-vous cet exercice à l'école primaire ?.....

8 – Pratiquez-vous \$*actuellement la récitation en
classe ?.....

9 – Pensez-vous que la récitation est bénéfique pour la vie ?.....

10 – Que reprochez-vous à la récitation en situation de
classe ?.....

.

3- ANALYSE ET DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE

Après avoir passé en revue la notion de récitation dans son entièreté, nous nous rendons compte que c'est un exercice qui nécessite beaucoup de savoirs afin de maîtriser ses méthodes, ses techniques et sa pratique. Dès lors, pour qu'une recherche en didactique soit fiable, elle nécessite des principes qui s'appuient sur des expériences et des observations précises. C'est précisément sur le terrain ou dans une salle de classe que cette didactique peut légitimer son discours. Ainsi, cette partie sera donc consacrée à la description de notre procédure d'enquête, et à la présentation des résultats obtenus au cours de celle-ci.

3.1. Présentation de l'enquête

Selon Jean Marie De Ketele et Roegiers, *une enquête c'est : une prospection sur un objet, un évènement ou un sujet précis, l'enquête c'est aussi une étude d'un thème, auprès d'une population dont on détermine un échantillon afin de préciser certains paramètres.*³⁴ L'enquête renvoie à une investigation sur le terrain. Elle a pour but de comprendre un phénomène, afin d'établir les liens entre la théorie et les faits observables.

Notre recherche s'est tournée vers une vingtaine d'enseignants de français, professeurs des lycées dans la ville de Yaoundé afin d'assurer une conformité au niveau de la hiérarchisation des données collectées. Nous voulons avoir leur avis sur l'enseignement de l'oral en général et de la récitation en particulier dans les pratiques de classe, ainsi que son apport et son importance dans la formation des apprenants. Etant donné le système éducatif actuel et le niveau des apprenants, la récitation serait la bienvenue pour améliorer les compétences orales des élèves tant sur le plan individuel que sur le plan social.

3.1.1. Questionnaire adressé aux enseignants

Notre enquête avait pour but de collecter des informations auprès des enseignants sur le niveau d'expression des apprenants, mais aussi sur l'effectivité de la pratique de la récitation en classe de sixième. Nous souhaitions avoir leur avis sur ce qu'ils pensent de l'oral

³⁴ J.M De Ketele et X. Roegiers, *Méthodologie du recueil d'information « fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'étude de documents »*, De Boeck, 1993, p.31

en classe, sur les difficultés que les apprenants rencontrent lors des séances de récitation et comment ils s’y prennent pour faciliter les performances orales de ces apprenants.

3.1.1.1. Echantillonnage

Nous avons interrogé 20 enseignants de français des lycées de la ville de Yaoundé y compris ceux du Lycée d’Odza dans l’arrondissement de Yaoundé IV où nous avons passé notre stage pratique. Il était question pour nous de savoir comment est-ce qu’ils ont accueillis l’adoption de l’oral dans l’enseignement ; quelles sont les observations faites à propos ; comment se déroule les séances d’enseignement/apprentissage de la récitation et pensent-ils qu’il y a amélioration du point de vue des compétences des apprenants de 6^{ème}. Aussi, savons-nous que les enseignants en début d’année scolaire élaborent une fiche de progression qui leur permet d’évoluer dans leur enseignement. Notre échantillon est constitué de treize femmes et sept hommes.

Les résultats de cette enquête sont présentés sous la forme de tableau suivi à chaque fois d’un commentaire.

Tableau 1 : répartition selon le genre

Sexe	Effectifs	Pourcentages
Féminin	13	60%
Masculin	07	40%
Total	20	100%

A partir de cette grille, nous constatons que le sexe féminin est dominant dans l’enseignement du français.

Tableau 2 : grille d’ancienneté

Ancienneté	Effectifs	Pourcentages
+ 5 ans	10	50%
5 ans	08	45%
- 5 ans	02	5%
Total	20	100%

Ce tableau présente un pourcentage très élevé d'enseignants ayant plus de cinq ans dans le métier. 5% ont moins de cinq ans et 45% en ont cinq ans. Cette répartition nous permettra d'avoir les avis de chaque catégorie.

Tableau 3 : Effectivité sur l'enseignement de l'oral/récitation au premier cycle.

Question 1 : que pensez-vous de l'effectivité de l'enseignement de l'oral/récitation au premier cycle ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Très important	10	50%
Important	10	50%
Sans importance	0	0%
Total	20	100%

Nous constatons que sur les 20 enseignants enquêtés, les avis sont partagés car nous avons du 50 – 50 concernant l'enseignement/apprentissage de l'oral/de la récitation au premier cycle. Les enseignants enquêtés approuvent avec fermeté l'adoption des cours d'expression orale au premier cycle plus précisément en classe de sixième car c'est le niveau qui modèle la personnalité des apprenants.

Tableau 4 : Effectivité sur la pratique de l'oral en classe de français

Question 2 : est-ce que l'oral est pratiqué en classe de français au même titre que les autres disciplines ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Non	12	60%
Oui	08	40%
Total	20	100%

La question ci-dessus nous permet de constater que 60% d'enseignants affirment que les cours d'expression orale ne sont pas dispensés au même titre que les autres disciplines car ils manquent d'objectivité pour la plupart d'enseignants.

Tableau 5 : formation des enseignants

Question 3 : pensez-vous que les enseignants sont mieux outillés pour enseigner l'oral ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	15	80%
Non	05	20%
Pas de réponses	0	0%
Total	20	100%

Les réponses relevant à cette question nous présentent les statistiques suivantes : 80% d'enseignants pensent qu'ils sont mieux outillés pour enseigner l'exercice, 20 % ne le sont pas.

Tableau 6 : effectivité sur l'enseignement de la récitation

Question 4 : pourquoi enseigne-t-on la récitation en classe de sixième ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Se familiariser avec les mots et soigner l'expression	08	55%
Fortifier leurs mémoires	05	20%
Susciter l'éveil chez l'apprenant	05	20%
Vaincre la peur	02	5%
Total	20	100%

Le tableau ci-dessus récapitule les avis des enseignants sur l'effectivité de l'enseignement de la récitation au sous-cycle d'observation. Nous observons que les enseignants ont diverses réponses, 5 pensent que c'est pour susciter l'éveil chez l'apprenant ;

5 pensent que c'est tout simplement pour fortifier la mémoire ; 8 estiment que c'est pour découvrir les mots et soigner l'expression et 2 pensent que c'est pour vaincre la peur.

Tableau 7 : La pratique de la récitation

Question 5 : La pratiquez-vous constamment en classe ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	15	80%
Parfois	05	20%
Non	00	0%
Total	20	100%

Dans ce tableau nous avons une forte cote d'enseignants qui affirment qu'ils la pratiquent dans les salles de classe soit 80%. 0% pensent le contraire, tandis que 20% répondent qu'ils la font parfois.

Tableau 8 : attitude de la classe pendant l'exercice

Question 6 : quelle attitude adopte la classe pendant les séances de récitation ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Négative	15	80%
Neutre	03	11%
Positive	02	9%
Total	20	100%

A partir de ce tableau, nous avons des avis partagés venant des enseignants. 2 affirment que lors de l'enseignement/apprentissage de la récitation, la classe adopte une attitude positive ; 15 pensent que c'est une attitude négative qui caractérise la classe et 3 ont une attitude neutre, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas intéressés par l'activité.

Tableau 9 : Difficultés rencontrées par les apprenants

Question 7 : Quelles sont les difficultés auxquelles se heurtent la classe pendant les séances de récitation ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
L'absence de lecture	7	40%
Le problème de dyslexie	6	35%
La peur	5	20%
Le manque de confiance	2	5%
Total	20	100%

Cette grille nous présente les difficultés auxquelles se heurtent les apprenants pendant les séances d'enseignement/apprentissage de la récitation. Les difficultés répertoriées sont : la peur, le problème de dyslexie, l'absence de lecture et le manque de confiance.

Tableau 10 : l'objectivité liée à la pratique de la récitation

Question 8 : Pensez-vous que la pratique de la récitation est objective ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Non	15	90%
Oui	5	10%
Total	20	100%

Face à cette grille, nous observons que 10% d'enseignants pensent que pratiquer la récitation permet d'atteindre un certain nombre d'objectifs, par contre 90% affirment que la récitation n'est pas objective en ce sens qu'elle manque d'originalité.

Tableau 11 : Propositions en vue d'améliorer l'enseignement de la récitation

Question 9 : Comment faire pour remédier à ces difficultés ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Revoir les heures de cours	8	45%
Réduire les effectifs dans les salles de classe	7	35%
Améliorer le matériel didactique	5	20%
Total	20	100%

Les réponses recueillies ci-dessus sont la résultante des précédentes. Puisqu'elles nous donnent quelques pistes pouvant aider à améliorer l'enseignement/apprentissage de la récitation. Les enseignants enquêtés pensent que pour assurer une bonne pratique de la récitation il faut les acteurs de l'éducation revoient le taux de couverture horaires, qu'ils créent plus d'établissements afin de diminuer les effectifs pléthoriques.

Tableau 12 : L'importance de la récitation pour l'apprenant de 6^{ème}

Question 10 : La récitation est-elle bénéfique pour l'apprenant de 6^{ème} ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	15	95%
Non	5	5%
Total	20	100%

Nous observons dans cette grille que la récitation est importante dans le cursus de l'apprenant dans la mesure où elle aide l'enfant à devenir autonome, à prendre des initiatives et à s'auto dépendre. Grâce à cet exercice, la mémoire de l'enfant se développe et il devient éveillé, actif et peut prendre des initiatives.

3.1.2. Questionnaire adressé aux élèves

Il s'agit de recueillir des informations auprès des apprenants sur l'effectivité de la pratique de la récitation au premier cycle plus précisément en classe de 6^{ème}, mais aussi d'avoir une vue globale de leur perception de cet exercice, afin de voir si, étant à l'école primaire, ils appréhendaient un peu les principes. Nous nous sommes attardés sur les apprenants du premier cycle parce que celui-ci est considéré comme la racine des enseignements secondaires.

3.1.2.1. Population d'étude

Notre population est constituée des apprenants de la classe de 6^{ème} B du lycée d'Odza que nous avons tenus durant notre stage pratique.

3.1.2.2. Echantillonnage

Dans le but de mener à bien notre enquête, nous avons constitué un échantillon de 80 élèves soit 35 garçons et 45 filles. Le choix de cet échantillonnage se justifie par le fait que la sixième est une classe ouvrier du premier cycle et l'apprenant possède encore une mémoire assez fraîche ; voilà pourquoi nous avons trouvé important de soumettre leur mémoire à une évaluation.

3.1.2.3. Présentation, analyse et interprétation du questionnaire

Le questionnaire adressé aux élèves était constitué de dix (10) questions. Ces dernières portaient essentiellement sur :

- le comportement des apprenants par rapport à l'expression orale en français ;
- l'effectivité de la pratique de la récitation en classe de sixième ;
- ce en quoi elle consiste ;
- son apport et ses limites dans la formation de l'individu.

Les résultats de cette enquête seront présentés sous forme tabulaire et chacun d'entre eux sera suivi d'un commentaire. Les élèves ayant pris part à l'enquête sont répartis selon le sexe et l'âge.

Tableau 13 : répartition des élèves selon le sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentages
Féminin	45	65%
Masculin	35	35%
Total	80	100%

Tableau 14 : grille d'âge

Age	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	Total
6 ^{ème} B	5	10	35	15	15	80

Tableau 15 : effectivité sur l'enseignement de l'oral/de la récitation en classe de 6^{ème}

Question 1 : que pensez-vous de l'enseignement de l'oral/de la récitation en classe de 6^{ème} ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Important	40	55%
Inutile	30	40%
Sans réponse	10	5%
Total	80	100%

Les réponses ci-dessus permettent de conclure que l'enseignement de l'oral/de la récitation en classe de sixième est plus ou moins nécessaire. Car les réponses sont presque équilibrées ; nous notons 55% de réponses positives, 40% de réponses négatives et 5% de réponses neutres.

Tableau 16 : effectivité des cours d'expression orale

Question 2 : les cours d'expression orale sont-ils dispensés comme les autres disciplines scolaires ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	40	50%
Non	40	50%

Sans réponse	00	0%
Total	80	100%

Les avis ici sont partagés, nous avons 50% de réponses positives et 50% de réponses négatives.

Tableau 17 : intérêt des élèves pour le cours d'expression orale/récitation

Question 3 : aimez-vous le cours d'expression orale/récitation ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	40	70%
Non	25	20%
Parfois	15	10%
Total	80	100%

A partir des résultats observés dans ce tableau, nous pouvons dire que beaucoup d'apprenants s'intéressent au cours de récitation. Ils y voient un intérêt à pratiquer, à étudier d'où un pourcentage de 70% d'appréciation.

Tableau 18 : connaissances des apprenants sur l'importance du cours d'expression orale/récitation

Question 4 : selon vous à quoi sert-il ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Bien parler et s'exprimer en français	25	50%
Acquérir ou enrichir de nouvelles connaissances	15	15%
Communiquer en français	15	15%
Nous instruire	10	8%
Améliorer notre expression à l'oral et à l'écrit en	10	8%

français		
Sans réponse	05	4%
Total	80	100%

Nous constatons suite à cette question que les avis sont partagés, qu'il y a une multitude de réponses sur l'importance du cours de récitation. Mais la majorité estime que le cours de français lui permet de bien s'exprimer en français.

Tableau 19 : les souvenirs de l'école primaire

Question 5 : Vous souvenez-vous de la récitation à l'école primaire ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	45	75%
Non	25	20%
Sans réponse	10	5%
Total	80	100%

Suite à cette question, nous remarquons que plusieurs apprenants se souviennent encore des récitations qu'ils pratiquaient au primaire. 20% d'apprenants affirment ne plus s'en souvenir certainement pour plusieurs raisons que nous ignorons.

Tableau 20 : fonction de la récitation

Question 6 : en quoi consistait-elle ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Mémoriser les cours, les règles de grammaire, de conjugaison, orthographe.	25	45%
Détente et divertissement	18	25%
Parler/s'exprimer en français oral/écrit	15	15%

Vaincre la peur, apprendre des mouvements corporels, bonne prononciation	12	10%
Réciter un texte	10	5%
Total	80	100%

Ce tableau présente les réponses qui ont été données par les apprenants sur la fonction de la proposées par les apprenants. La majorité de ceux qui ont répondu à la question a donné des titres des textes qu'ils récitaient au primaire ; pour d'autres elle sert à mémoriser les leçons, à apprendre le français, à bien prononcer les mots, etc.

Tableau 21 : intérêt de la pratique de la récitation à l'école primaire

Question 7 : aimez-vous cet exercice à l'école primaire ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	50	80%
Non	20	15%
Sans réponse	10	5%
Total	80	100%

La lecture de ce tableau nous permet d'affirmer que les apprenants appréciaient la récitation à l'école primaire. Ce qui nous amène à penser qu'ils peuvent facilement s'adapter au secondaire, et revivre des moments de plaisir.

Tableau 22 : effectivité de la récitation en classe

Question 8 : pratiquez-vous actuellement la récitation en classe ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	50	85%
Non	10	5%
Sans réponse	20	15%

Total	80	100%
--------------	----	------

Les résultats obtenus dans ce tableau montrent que la récitation en tant qu'exercice oral est pratiquée au premier cycle plus précisément en classe de 6^{ème}.

Tableau 23 : Importance de la récitation pour la vie

Question 9 : pensez-vous que la récitation est bénéfique pour la vie ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
Oui	65	90%
Non	15	10%
Total	80	100%

Ce tableau nous permet de conclure que la récitation est importante pour la vie dans la mesure où elle forme l'individu intellectuellement, elle le rend autonome, actif et fortifie sa mémoire. Enfin lui permet de pouvoir créer soi-même ses propres textes.

Tableau 24 : les limites de la récitation

Question 10 : que reprochez-vous à la récitation en situation de classe ?

Réponses	Effectifs	Pourcentages
La récitation rend l'apprenant paresseux	20	35%
La récitation robotise l'apprenant	20	35%
Elle surcharge la mémoire	15	12%
Elle perd le temps	15	12%
Elle ralentit la réflexion	10	6%
Total	80	100%

Les réponses à cette question sont multiples dans la mesure où nous avons des avis partagés. 35% d'apprenants pensent que la récitation robotise l'apprenant ; 35% pensent également qu'elle ralentit la réflexion. 12% affirment qu'elle surcharge la mémoire ; 12% disent aussi qu'elle est une perte de temps. 6% quant à eux pensent qu'elle rend paresseux.

3.2. Vérification des hypothèses

Notre enquête nous a permis de vérifier l'effectivité d'une situation que nous avons évoquée à l'introduction de notre travail, à savoir : les problèmes d'enseignement/apprentissage de la récitation qui sont dus au manque d'infrastructures didactiques, au manque de volonté chez les apprenants, les effectifs pléthoriques, l'insuffisance du volume horaire consacré à cette activité. Nous avons aussi parlé de la pratique de la récitation dans les activités qui meublent l'enseignement du français, ainsi que des difficultés auxquelles les apprenants sont exposés. Les questionnaires adressés aux enseignants et aux apprenants de la ville de Yaoundé font de ces problèmes une situation réelle et pertinente étant donné que l'on sait les bienfaits que revêt cet exercice non seulement dans notre système éducatif aujourd'hui mais aussi dans la formation de l'individu. Ces multiples points évoqués nous ont permis par la suite de vérifier nos hypothèses. La première hypothèse que nous validons est que la récitation fait face à de nombreux problèmes tant pour son enseignement que pour sa pratique. Ces problèmes sont de deux ordres : d'abord technique, ensuite moral. La deuxième hypothèse que nous validons est la suivante : l'enseignement/apprentissage de la récitation ne présente pas que des méfaits, il regorge également des avantages qui participent activement à la formation d'un individu. Ces avantages sont la résultante de multiples enjeux qui peuvent contribuer à l'épanouissement de l'apprenant, le rend autonome et capable de créer, de produire lui-même des textes. Les questionnaires ainsi traités nous amène à valider une troisième hypothèse qui stipule que la récitation dans l'oral doit regrouper tous les paramètres pouvant aider l'apprenant à produire de meilleures réceptions, il peut s'agir de l'expression corporelle, du timbre vocal, de la maîtrise du texte et du sens des mots du texte à déclamer.

Les enseignants enquêtés pensent que le fait que les élèves soient nombreux dans les classes constitue la principale difficulté d'un apprentissage. D'après eux, la récitation doit faire l'objet d'une activité de classe considérable car elle vient renforcer d'abord les liens de familiarité entre apprenants-apprenants ou apprenants-enseignants, elle cultive aussi chez l'apprenant l'esprit de créativité. Et sur 20 enseignants enquêtés près des 90% pensent que la récitation peu bel et bien être intégrée dans les pratiques de classe sans bouleverser

l'enveloppe horaire et la séquence didactique. Ainsi la validation de ces trois hypothèses fait d'elle un exercice important qui a sa place dans le processus d'enseignement/apprentissage du français au Cameroun, mais aussi dans le développement et la formation d'un individu afin que celui-ci puisse être capable de résoudre les problèmes de la vie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I – Mémoires

- 1 – BEKANA Nacéra, « Analyse des difficultés de l'expression orale chez les collégiens algériens », Algérie, 2011.
- 2 – BEMEYIGIE BAMAYANGA M. Louise, « problématique de la pratique de la récitation dans l'enseignement élémentaire : le cas des classes du CM2 », mémoire, ENS, Yaoundé, 1998, Inédit.
- 3 – BOSSOULOU Baltazare, *didactique de l'oral en classe de sixième et intégration des valeurs citoyennes à travers l'approche par les compétences* , mémoire, ENS, Yaoundé, 2012.
- 4 - DIFOUO B., *interaction langagière entre enseignants et apprenants en classe de langue française : enjeux et défis (le cas des classes de première)*, mémoire de D.I.P.E.S. II, ENS, Yaoundé, 2012, Inédit.
- 5 – GOUNOU W. Eliane Carline, *enseignement de la rhétorique et compétence des apprenants en communication orale : le cas des élèves de 1^{ère} du lycée de la Cité Verte*, mémoire, ENS, Yaoundé, 2012.
- 6 – HALIMA S. Charif, *développer la compétence de l'expression orale par la pratique théâtrale. Cas de 2^e année moyenne*, CEM EL – Arbi Ben MEHIDI ; El MEKHAD ? Quargla,
- 7 – MOHAMED B., *acquisition de l'expression orale et écrite : apports des pratiques et activités ludiques à l'enseignement / apprentissage du FLE au primaire (cas de la 3^e année de français)* , Algérie, 2007.
- 8 – NGA BIKELE M.C., *Accents régionaux et didactique du français au Cameroun*, Yaoundé, P.5, 2005.
- 9 – NGADIMA SANDING B. Achille, *La problématique de la communication didactique de l'oral : cas du sous-cycle d'observation de l'enseignement secondaire général au Cameroun*, mémoire, ENS, Yaoundé, 2014, Inédit.
- 10 – NTSAMA A. Josépha Lilliane, *la récitation comme stratégie d'apprentissage du français par l'oral : analyses et propositions*, mémoire de D.I.P.E.S. II, ENS, Yaoundé, 2011, Inédit.
- 11 – NYANDA G. Marielle Aïcha, « Enseignement de l'oral selon l'APC : essai d'élaboration d'un référentiel de compétences pour le sous-cycle d'observation », mémoire de D.I.P.E.S. II, ENS, Yaoundé, 2017, Inédit.

12 - SAMANE S., *linguistique du discours et didactique de l'expression : cas des élèves de seconde des lycées général Leclerc et Biyem-Assi*, mémoire de D.I.P.E.S. II, ENS, Yaoundé, 2010, Inédit.

13 – SOUHILA Hadjar Amina, *l'enseignement / apprentissage de l'expression orale : exemple des apprenants de 5^e année primaire*, Université d'Oran 2, Algérie, 2015.

II – Ouvrages généraux

14 – ABDELAZIZ M. Latreche, « l'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE, cas des étudiants de première année LMD français », Université d'El – Oued, Algérie, 2015.

15 – C. Sompayrac, « les activités vocales à l'école maternelle permettent-elles à l'enfant de construire sa personnalité ? », Montpellier, 2002.

16 – D. Chauvel et S. Macé, « des scénarios et des jeux pour développer l'expression orale », Paris, Retz, P.3, 1996.

17 – « l'enseignement / apprentissage de l'oral en classe de FLE », Focus (ressources documentaires d'actualité), octobre 2006.

18 - Le guide pédagogique : « Soleils du monde », français niveau 3, CMI, Hatier International, Paris, 2009.

19 – DELA WILAYA, Témouchen De, « l'enseignement / apprentissage de la récitation », fondamental – 03 AT, 11-08-2014, (direction de l'éducation inspection de l'enseignement).

20 – MOUMOUNI Gamene, « expression orale appliquée la pédagogie différenciée, à la pédagogie du groupe et au tutorat », conférence pédagogique annuelle des enseignants ? 2012.

III – Articles

22 – Eveline, « la mémoire : quel rapport avec la récitation ? Et avec la poésie ? », Education, Ecole et pédagogie, 2008.

23 – GRAWITZ M. « Méthodes des sciences sociales », Paris, Dalloz 8^{ème}.

24 – GUENDE M. Anastasie, « Exercices oraux et apprentissage du français en classe de 6^e : le cas du CES d'Elat minkom, 2000.

25 – GRO ISAKSEN Anne, « l'apport de l'oral dans l'enseignement du français au collège », Université Ioslo, Vären, 2011.

26 – HALTE J.F. et RISPAIL M., « l'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités », Paris, l'Harmattan, 2005.

27 – LOUICHEN Brigitte, les principes de la récitation : « il faut goûter les mots en classe pour peut-être les re-déguster dans un accès autonome aux textes », Cahier pédagogique, n°464, de Juin 2008.

28 – L. Porcher, « l'enseignement des langues étrangères », Paris, Hachette, P. 43, 2004.

29 – Piot Séverine, « la récitation », Ecole Marcel Pagnol, Marcq-en-Baroeul, Recherches N°65, genres scolaires, 2016.

IV – Ouvrages méthodologiques et théoriques

30 – AKTOUF. A, *méthodologie dans les sciences sociale et approche qualitative des organisations*, Québec, PUQ, 1987, p.213.

31 – ALRABADI Elie, *quelle méthodologie faut-il adopter pour l'enseignement / apprentissage de l'oral ?*, Université de YARMOUK, 2010.

32 – LEONTIEV. A, *le développement de la mémoire*, 1931.

33 – LEONTIEV. A, *psychologie de l'enfant*, 1950.

34 – MANOLESCU Camelia, *l'expression orale en milieu universitaire*, Université de Craiova (Roumanie), Synergies Roumanie, N°8, 2013, P.109-121.

35 – VYGOTSKI. Lev, *une théorie du développement et de l'éducation*, Mars 2015.

36 – VYGOTSKI. Lev, *pensée et langage*, traduction de Françoise Serve, 2015.

V – Textes officiels

37 – Programmes d'études de 6^e / 5^e : Français, MINESEC, Cameroun.

38 – Programmes de l'enseignement du français au premier et second cycle des lycées et collèges, Yaoundé, CEPER, 1963.

39 – Programmes d'enseignement secondaire général et techniques, Yaoundé, MINEDUC, 1994.

40 – Guide pédagogique du programme d'études de Français première langue ; enseignement secondaire général, classes de 6^e et 5^e, Juillet 2014.

VI - Webographie

41 – Dictionnaire Littré, (en ligne), <http://www.org/>.

42 – <https://fr.m.wikipedia.org>. « Psittacisme ».

43 – www.psydivrem.com.

VII - Dictionnaire

44 – Cuq et Gruca, « Dictionnaire de didactique du français », P. 85, 2002.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	iii
ABSTRACT	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
0.2. Motivations	3
0.3. La revue de la littérature.....	4
0.4. Problème et problématique	7
0.5. Hypothèses de recherche.....	8
0.6. Cadre théorique et méthodologique	9
0.7. Objectifs	12
0.8. Plan du travail	13
Chapitre 1 : L'ENSEIGNEMENT DE L'ORAL AU PREMIER CYCLE : CAS DE LA	
RECITATION	14
I.1. Etat des lieux de l'enseignement de l'oral et définition des concepts.....	15
I.1.1. L'enseignement et l'apprentissage	15
I.1.2. L'oral et ses caractéristiques.....	16
I.1.3. La notion de compétence à l'oral.....	17
I.2. Etude diachronique de l'oral dans l'enseignement au Cameroun.....	19
I.2.1. L'oral dans les programmes d'étude du français	19
I.2.1.1. La vision nouvelle de l'école camerounaise	20
I.2.1.2. L'adoption des pratiques pédagogiques nouvelles.....	20
I.2.2. L'oral en classe de sixième	20
I.3. L'oral et ses domaines	21
I.3.1. Le débat	21
I.3.2. L'exposé oral	21
I.3.3. Le commentaire de l'image	22
I.3.4. La dramatisation.....	23
I.3.5. Le compte rendu oral.....	23
I.4. La récitation : analyse et caractéristiques	24
I.4.1. Ses objectifs.....	24
I.4.2. Les caractéristiques de la séance	24

I.4.3. L'enseignement/apprentissage de la récitation dans les programmes de français	24
.....	
Chapitre 2 : DIFFICULTES ET AVANTAGES LIES A L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA RECITATION EN CLASSE DE SIXIEME.	26
II.1.1. Le volume horaire insuffisant	27
II.2. La récitation : ses bienfaits dans la formation de l'apprenant de 6^e	31
II.2.1. Sur le plan prosodique	31
II.2.1.1. L'accentuation	32
II.2.1.3. Le débit, la tonalité et la mélodie	34
II.2.2. Sur le plan du développement des facultés intellectuelles	34
II.2.2.1. La mémoire	35
II.2.2.2. L'intelligence	35
II.2.3. Sur le plan de la formation de la personnalité et du développement de la culture littéraire	36
.....	
II.2.3.1. Sur le plan de la formation de la personnalité	36
II.2.3.2. Sur le plan du développement de la culture littéraire	37
II.2.4. Sur le plan du développement de la sensibilité, de l'imagination et de la créativité	37
II.2.4.1. La sensibilité	38
II.2.4.2. L'imagination	39
Chapitre 3 : LES LIMITES DE LA RECITATION PAR LES ELEVES EN SITUATION DE CLASSE	41
.....	
III.1. Les conséquences de la méthode du « Par cœur »	42
III.1.1. La surcharge de la mémoire	42
III.1.1.1. Un cerveau câblé	43
III.1.2. L'absence de réflexion	43
III.1.3. La perte de temps	43
III.2. Les niveaux d'apprentissage	44
III.2.1. Le niveau technique	44
III.2.1.1. Le psittacisme	45
III.2.1.2 La non intériorisation des tournures syntaxiques	45
III.2.1.3 Le savoir instrumental	45
III.2.2 Le niveau moral	45
Chapitre 4 : SUGGESTIONS DIDACTIQUES	47
IV.1. Déroulement de la séquence d'enseignement/apprentissage de la récitation en classe de 6^{ème}	48
.....	

IV.2. La formation des enseignants.....	49
IV.3. Les comportements relatifs à l’enseignant et à l’apprenant	50
IV.3.1. Le comportement relatif à l’enseignant	50
IV.3.1.1. Avant la récitation.....	50
IV.3.1.2. Pendant la récitation.....	51
IV.3.1.3. Après la récitation	51
IV.3.2. Le comportement relatif à l'apprenant	51
IV.3.2.1. Avant la récitation.....	51
IV.3.2.2 Après la récitation.....	52
IV.4. Elaboration de quelques fiches didactique/de préparation.....	52
IV.4.1. Elaboration de trois (03) fiches pour les leçons	52
IV.4.2. Exemple de fiches d’intégration.....	59
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	69
ANNEXE.....	72

